

# Les Amis des Monastères

N° 151 - JUILLET 2007 - TRIMESTRIEL - 5 €



Le dialogue inter-monastique

# La Fondation des Monastères

*reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)*



## SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« Fondation des Monastères »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : [fondationdesmonasteres@wanadoo.fr](mailto:fondationdesmonasteres@wanadoo.fr)  
[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

# Les Amis des Monastères

revue trimestrielle

© *copyright* DIM FRANCE :

*Photo :*

*dialogue sur le Gange*

## Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

N° 07-272 - juillet 2007

Commission paritaire :

N° 1007 G 82214 du

10 octobre 2002

Directeur de la publication :

Mère Myriam Fontaine

Rédacteur en Chef :

Père Achille Mestre

Rédaction :

Tél. : ..... 01 45 31 02 02

Fax : ..... 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : ..... 04 76 50 26 03

Numéris : ..... 04 76 50 87 52

Fax : ..... 04 76 50 17 17

E-mail : [clairejoie.voreppe@wanadoo.fr](mailto:clairejoie.voreppe@wanadoo.fr)

## SOMMAIRE

N° 151 – juillet 2007

### Le dialogue inter-monastique

Editorial ..... 4

Voyage spirituel dans le Bouddhisme Zen  
*par Père Benoît Billot* ..... 5

Et qui est mon prochain ?  
*par Frère Daniel Pont* ..... 13

Pèlerinage interreligieux  
dans la plaine du Gange Janvier 2006  
*par Frère Antoine Desfarges* ..... 22

Le dialogue inter-monastique  
*vu par un Swami hindou* ..... 27

Chemins de prière  
et dialogue interreligieux monastique  
*par Sr Marie Baron* ..... 32

Chronique juridique  
*I – Subventions publiques et discrimination religieuse*  
*par Père Achille Mestre* ..... 40

*II – A propos de l'hébergement des mineurs (2)* ..... 42

*III – Décret du 11 mai 2007 sur les libéralités* ..... 44

Conseil d'Administration  
de la Fondation du 15 mai 2007  
*Extraits du procès-verbal* ..... 47

Recensions ..... 59

Annonces ..... 63

Abonnez-vous ..... 64

# EDITORIAL

---

« *Si je m'estime supérieur à mon interlocuteur, je n'ai qu'à me taire.* »

Cardinal Duval

Un dialogue, c'est une parole échangée, partagée. Il suppose silence intérieur et humilité, écoute mutuelle et mesure des mots. Pareils fondements sont ceux de tous dialogues, notamment dans l'espace interreligieux qui nous ouvre à d'autres spiritualités et cultures hors du monde chrétien. Puisque Dieu dans la révélation, disait Paul VI<sup>1</sup>, a pris l'initiative d'instaurer avec l'humanité un dialogue, l'Eglise est tenue de poursuivre ce dialogue de salut avec les croyants des autres religions. Dialoguer c'est alors demeurer soi-même, tout en acceptant d'être changé par l'autre. Dialoguer c'est prier à côté de l'autre dans l'esprit d'Assise<sup>2</sup> et s'émerveiller des semences de vérité déposées dans le cœur du si différent de moi. Dialoguer débouchera sur l'entretien d'une amitié spirituelle tissée de considération réciproque.

Le dialogue interreligieux est multiple. Ses routes sont ouvertes pour jeter des ponts avec toutes les religions et spiritualités dignes de ce nom, notamment avec le Judaïsme et l'Islam, avec le Bouddhisme et

l'Hindouisme. Du fait de la spécificité de notre revue, nous ne présentons ici que quelques traits de cette démarche en nous cantonnant au **dialogue intermonastique**, lequel permet à des moines et moniales de traditions différentes de se rencontrer, de s'interroger, de faire silence et de prier, d'advenir aussi à eux-mêmes par la découverte de leurs différences voire de leurs manques. En l'occurrence, la rencontre est facilitée par la présence d'un capital monastique commun : vie fraternelle et obéissance à un supérieur, pauvreté et sens de l'ascèse, Offices liturgiques et prière personnelle.

Aussi, dans ces colonnes, nous donnons la parole à des moines et moniales qui investissent beaucoup dans cette démarche, laquelle leur permet de livrer le meilleur d'eux-mêmes et de leurs traditions respectives<sup>3</sup>. On a aussi donné la parole, pour qu'elle se reflète comme dans un miroir, à un moine hindou adepte de tels échanges. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

A.M.

---

<sup>1</sup> *Ecclesiam suam* 72. Pour un ensemble d'articles récents relatifs à la théologie du dialogue interreligieux, voir le dossier présenté par les *Recherches de science religieuse*, octobre-décembre 2006, T. 94/4. Le dialogue y est bien présenté comme un des aspects de la mission des chrétiens dans le monde. Ses ambiguïtés, ses écueils sont également repérés ; ses dangers aussi pour qui ne serait pas bien enraciné dans sa propre tradition (voir notamment les articles de Jean-Marc AVELINE et Geneviève COMAU.)

<sup>2</sup> dont nous avons récemment fêté le vingtième anniversaire : le 27 octobre 1986, Jean-Paul II conviait à Assise les représentants des grandes religions à l'occasion de la Journée mondiale de prière pour la paix.

<sup>3</sup> Du reste, Jean Paul II a tout spécialement encouragé les disciples de saint Benoît à emprunter des chemins de dialogue (discours du 23 septembre 1996 au Congrès des Abbés de la confédération bénédictine).

# VOYAGE SPIRITUEL DANS LE BOUDDHISME ZEN

---



*Méditation devant le jardin de pierres de Ryoan Ji.*

Depuis trente ans, je fais partie du DIM, Dialogue interreligieux monastique. J'en ai même été responsable, pour la région France, pendant une quinzaine d'années<sup>1</sup>. A vrai dire, mon intérêt pour les religions non-chrétiennes date de bien plus longtemps ; je me sentais un peu à l'étroit dans l'univers catholique de mon enfance et de ma jeunesse, et j'avais besoin de respirer plus largement. C'est ainsi que j'ai suivi avec passion l'aventure des Pères Monchanin et Le Saux ainsi que celle d'Henri Massignon. Ces aventuriers de la vie spirituelle ont eu une influence profonde sur l'Eglise, influence qui a abouti à la déclaration

conciliaire *Nostra Aetate* (1965) et à la mise en route du grand mouvement de l'Inter-religieux.

En 1974, s'adressant à Dom Weakland, Primat des bénédictins, le Cardinal Pignedoli écrivit : « Il faut se rappeler sans cesse le rôle primordial que joue le monachisme dans la rencontre avec les religions non-chrétiennes, particulièrement celles de l'Asie. Au plan historique, le moine a toujours été l'exemple le plus typique de *l'homo religiosus* et, comme tel, il représente un point de contact et de compréhension mutuelle entre chrétiens et non-chrétiens. La présence du monachisme dans l'Eglise catholique

---

<sup>1</sup> La responsable actuelle est Sœur Marie Pinlou, Monastère Sainte Scolastique 64240 URT.

est donc, en soi, un pont qui nous relie à toutes les autres religions ». Ces paroles, accompagnant les voyages et rencontres interreligieuses de Paul VI et de Jean-Paul II donnèrent aux ordres monastiques (cisterciens et bénédictins) une sorte de feuille de route.

C'est ainsi que le Père de Béthune (Clerlande – Belgique) organisa le second séjour spirituel au Japon, en 1983. Le premier avait eu lieu quatre ans auparavant, regroupant des moines zen japonais venus en Europe prendre contact avec les monastères chrétiens. Ce second voyage, auquel j'ai eu la joie de participer, regroupait vingt-deux frères et sœurs européens catholiques et leur permit de passer cinq semaines dans des monastères zen japonais. Ce séjour a été pour nous source à la foi d'étonnement et d'admiration et nous a tellement touchés que nous avons cherché à partager cette expérience grâce à la publication d'articles dans *La Croix* et dans le livre *Voyage dans les monastères zen*<sup>2</sup>.

J'ai d'abord compris, grâce à ce voyage, ce que Saint Paul présentait lorsqu'il parlait (Rm XI, 11) de la « jalousie d'Israël ».

Chez les hommes de foi, en effet, peut naître une émulation lorsqu'ils rencontrent un grand témoin spirituel. Ils sentent s'élever en eux un appel, un désir de vivre à ce niveau d'intensité, une jalousie spirituelle. Paul espérait que les disciples du Christ exerçaient cette attirance sur ses frères de race, les juifs. C'est cette attirance que nous avons ressentie au contact des moines zen, non pas pour devenir bouddhistes nous-mêmes, mais afin de plonger plus profondément dans notre propre tradition spirituelle. Je peux maintenant dire que cette expérience a été un des grands moments de transformation de ma vie.

Les intuitions et découvertes de ce premier bain monastique zen ne se sont pas démenties par la suite. Elles se sont au contraire confirmées lors de notre second séjour dans les monastères zen du Japon, en 1991, et lors de mes nombreux contacts avec cette tradition. Ces voyages intérieurs ont modifié en profondeur ma façon de me comprendre moi-même, de regarder l'Eglise et la vie monastique, de me faire une idée personnelle des grands mystères chrétiens que transmet l'Eglise.

---

<sup>2</sup> Actuellement épuisé. Il en reste quelques exemplaires à la disposition du public. Ecrire au Prieuré Saint Benoît, 1 allée Saint Benoît 91450 ETIOLLES.



Méditation au Sogun Ji.

### Le rapport au corps

Le premier point, qui m'a particulièrement touché, est celui du regard porté sur la dimension corporelle, physique. Dans notre culture occidentale, on porte en général deux regards sur le corps. Le premier, de type ascétique et monastique, dans lequel j'ai été élevé, considère le corps avec méfiance. Il est en effet le siège des grandes énergies animales (je dis animal au sens noble du mot) : la reproduction, l'assimilation de la nourriture, le désir d'intimité physique, le besoin de sécurité, de repos, etc. A ce titre, il faut constamment le surveiller, le restreindre. Saint Paul (I Co IX, 27) a un mot très fort à ce sujet : « Je traite durement mon corps et le tiens assujetti ».

Nos contemporains jettent généralement sur le corps un

second regard, très différent : ils le voient souvent comme un objet de valeur. Il faut donc l'entretenir soigneusement pour qu'il permette à chacun d'assumer ses multiples tâches, d'être présentable, voire séducteur, devant les autres et de jouir de l'existence lorsque cela est possible (nourriture, sexualité, vacances...). Dans cette perspective, la maladie ou l'infirmité sont perçues comme le malheur-type, l'obstacle au bien-vivre.

Or, nous découvrons une autre façon d'entrer en rapport conscient avec le corps. J'en avais eu une première approche lors des sessions *Sagesse du corps et prière chrétienne* organisées par le Père Besnard dans les années 1970. J'avais pu le travailler de façon plus intense avec K.G. Dürckheim à Rütte en Allemagne. Mais au Japon, privés des

explications que sans cesse réclament les européens, nous étions plongés dans un bain monastique et spirituel où le « corps que je suis », selon l'expression de Dürckheim, ne pouvait faire autrement que de prendre une importance capitale. Il fallait se tenir dans la position adéquate, assis bien droit et sans bouger sur le coussin noir pendant des heures chaque jour. Il fallait laisser la respiration abdominale se développer et donner toute son importance à l'expiration. Il fallait veiller à ce que les muscles soient détendus, sauf ceux de la colonne vertébrale, etc.

Ainsi ai-je peu à peu accédé à un nouveau regard sur le corps et à une nouvelle ascèse. Il ne s'agissait plus seulement de restreindre, voire parfois de bloquer, mais de se familiariser avec tous les aspects de cette merveille qu'est un corps humain, de les canaliser, de les harmoniser et de les orienter. Par exemple, une personne vivant bien dans la verticalité de son buste, et en même temps dans la détente, permet aux énergies corporelles, bien connues de la médecine asiatique, de circuler sans blocage. Ceux-ci sont en effet fréquemment sources de maladies. Ou encore c'est une joie de découvrir la spiritualité du souffle, à condition qu'on y

travaille. Dans l'inspiration, je reçois le don divin de la vie. Dans l'expiration, je lâche ce don, je l'offre à l'univers. En dehors des écoles de sport, de chant, de yoga, de zen, qui, parmi nos contemporains, prête attention à son souffle ? Qui, dans l'Eglise ou dans les monastères, pense à éduquer – rééduquer – le souffle ? Rares sont ceux qui sont en possession d'une sagesse de corps et qui sont en mesure de la transmettre ! Merci aux traditions asiatiques de nous réapprendre à vivre dans notre corps.

Une conséquence de ce premier point fut la question des rites. N'oublions pas que ce premier séjour au Japon eut lieu en 1983, c'est-à-dire peu de temps après la grande révolution de Mai 68 qui ébranla considérablement la société française, et qui n'a pas été sans effet dans les églises et dans les monastères. De ce fait, on se posait déjà en Occident beaucoup de questions sur les rites, sur leur nécessité, sur leur caractère sclérosant. Or, nous étions confrontés au même moment à la tradition monastique bouddhiste zen très marquée par les rites. Ceux-ci sont en effet nombreux dans les comportements et dans les gestes, notamment dans les manières de s'adresser les uns aux autres,

surtout aux supérieurs. Ce fut pour nous une sorte de choc. Ceci nous obligea à interroger notre passé et notre tradition monastique. Une question se posa alors à nous : fallait-il vraiment transformer les rites que nous avons vécus jusque-là ou fallait-il les reconsidérer comme des véhicules de la vie spirituelle ? Car les rites, par les gestes et les paroles, mettent en œuvre le corps et sont une expression physique de la vie spirituelle.

### Le rapport au cosmos

L'été, pendant les vacances, lors des congés de fin de semaine, les occidentaux, surtout ceux qui habitent les grandes villes, aiment reprendre contact avec la nature. Les champs, les forêts, les fleuves, l'océan : tout cela les apaise. Ils y arrivent stressés et fatigués. Ils en repartent revigorés. La nature est pour eux comme une sorte de bain de jouvence. Les plus jeunes s'y dépensent sans compter grâce aux sports nautiques, l'escalade en montagne, les randonnées dans la campagne. Les plus spirituels y trouvent un lieu favorable à la prière.

Cela n'est pas étranger aux moines zen mais ils y ajoutent une autre dimension, surtout au Japon, où la religion traditionnelle, le shintoïsme, encore

largement pratiquée aujourd'hui, a influencé profondément le bouddhisme qui arrivait de Chine. Le shintoïsme est une religion de la nature. Il invite à vénérer les arbres anciens, les sources, les cascades, tous habités par des esprits. Le bouddhisme zen n'a pas retenu la présence des esprits et les rites qui leur sont dus, mais a accueilli l'extrême importance des éléments naturels.

Le cosmos est pour les bouddhistes zen un des lieux privilégiés de la manifestation de la Nature de Bouddha, ou Nature de l'Être. Tout le monde a accès, par les sens extérieurs, à la face visible du monde : les feuilles qui poussent ou qui tombent, le vent et la pluie, la neige et le soleil, le ruisseau et l'oiseau... Une des dimensions de cette spiritualité est d'abord la présence attentive à toutes les manifestations de l'univers. C'est cette présence et cette attention qui peuvent ensuite permettre, à certains moments, de se laisser toucher par une autre dimension, qui n'est pas visible mais cachée, et qu'on appelle, dans la tradition zen, Nature de l'Être. Il s'agit de la face invisible du monde, la dimension infinie qui habite toute réalité. Cette Nature de Bouddha, mystérieuse et omniprésente, soutient tout dans l'existence. Le but de la vie

monastique zen est l'éveil, c'est-à-dire l'ouverture de la conscience à cette autre dimension, d'abord perçue provisoirement, puis, si possible, de façon permanente.

La grande pédagogie pour y parvenir est le travail de la non-dualité. Personnellement, j'ai été élevé dans le dualisme ; j'ai appris que Dieu était dans l'au-delà, dans la pureté de l'Etre et l'amour, et que moi, ici-bas, j'avais une nature pécheresse et limitée. En tous les domaines de la vie, j'ai appris l'importance du Deux : la lumière de la vérité et l'obscurité de l'erreur ; l'occident actif et créatif, l'orient passif et contemplatif ; les bons et les méchants ; le haut, spirituel et généreux, le bas, matériel et égoïste... C'était caricatural, parfois schizophrène, mais j'avais cela en moi et je ne le regrette pas ; c'était une façon de se structurer.

Mais il aurait été dangereux d'en rester là. C'est pourquoi la mise en œuvre de la non-dualité fut un excellent moyen d'avancer plus avant dans la vie spirituelle. Nous, les moines occidentaux, nous exercions à ne faire qu'un avec la réalité : avec le son de la clochette, avec le parfum des bâtonnets d'encens, avec le goût délicieux du thé matinal, avec une

pensée ou une émotion qui nous traversaient, avec une douleur dans les genoux, avec un voisin dans la salle de méditation qui s'agitait. Nous étions en travail de non-dualité, essayant de ne pas porter de jugement positif ou négatif, accueillant les événements comme ils étaient et quand ils se présentaient, avec une attention soutenue.

Et c'est ainsi qu'il m'a été parfois donné d'expérimenter, au-delà du Deux, l'unité profonde de tout ce qui existe. Il m'est arrivé de sentir en moi une énergie nouvelle et inconnue, de vivre une assise méditative de trois quart d'heure sans m'en rendre compte, sans pensée parasite, et en un instant. Parfois aussi, je me sentais ne faire qu'un avec le nuage qui passait, avec le froid ou le chaud, avec mon voisin dans la salle... C'est ainsi que certains moments privilégiés devenaient des manifestations de la Source, qui est Une.

A cette Source, je donnais un visage, une personnalité. Lorsque j'en parlais avec les moines zen, cela leur paraissait bizarre car pour eux, s'il y a un Ultime, celui-ci est dépourvu de toute personnification. Impossible de lui parler, de lui dire Je et Tu. Cela leur semblait même blasphématoire, car tout personnification

rimait pour eux avec réduction. Peut-on réduire l'Ultime ? Peut-on restreindre l'Infini ? C'était pour moi à la fois un défi et un travail nouveau qui se présentait : comment conjuguer dans ma prière l'Infini et le Personnel ? Comment dire à cet Infini qui se situait en dehors de toute limite : « Je t'aime » ? Comment imaginer que cet Infini ait une volonté ? Car si je réfléchissais à la notion biblique de volonté divine, je voyais bien que dire « Je veux ceci » entraîne « Je ne veux pas cela ! » N'était-ce pas contradictoire avec la notion même d'Infini ?

J'étais donc dans une épreuve qui m'obligeait à cesser de « penser Dieu » et simultanément à poursuivre mon rapport personnel avec Lui. C'est ainsi que je pus de moins en moins lui donner un nom. Je ne parvenais plus à prononcer ce « mot redoutable » (Tillich) ni à en parler à la troisième personne. Mais cette Source divine prenait dans ma vie une étonnante présence.

### Le rapport à l'Esprit Saint

Il y a vingt siècles, cette Source prit un visage, celui de Jésus-Christ. Et ce ne fut pas un des moindres débats intérieurs que celui qui s'amorça à ce moment. De là où je fus placé à

deux reprises (1983 et 1991) au Japon, puis ensuite dans des temps nombreux de pratique assidue de la méditation du zen, je fus amené à regarder l'Eglise de l'extérieur et à me questionner de façon importante sur la personne de Jésus. La question qu'il posa à ses disciples « Et vous, que dites-vous de moi ? » (Mt XVI, 15) me fut posée intérieurement avec beaucoup d'insistance ! Que pouvais-je dire de lui ?

Je voyais bien que le bouddhisme zen est une voie de salut et d'accomplissement. Salut ? Je le dis au sens large et actuel : aller vers une vraie sagesse du corps, trouver l'insertion sociale juste, nourrir des relations intenses avec d'autres, développer les capacités intellectuelles, permettre une nouvelle qualité d'être... Ceci posait la question de la place de Jésus dans l'histoire du salut.

La première lettre de Paul à Timothée (II, 3-5) résume excellemment le paradoxe : « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés... car il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme : Christ Jésus ». Comment tenir ensemble le fait de l'universalité du salut et le fait que le Christ soit l'unique médiateur ? Pouvais-je imaginer que ces moines japonais n'aient pas droit au salut ?



©  
*Méditation devant le jardin de pierres du Ryoan Ji.*

Pouvais-je imaginer qu'il y ait eu plusieurs incarnations divines ? Cette question m'a fait redécouvrir l'importance de l'Esprit Saint. Car si l'incarnation du Christ est limitée dans le temps et l'espace, l'Esprit Saint, l'Esprit de Jésus, n'est pas enclos dans des frontières culturelles ou religieuses. Il œuvre partout dans le monde.

Il était à l'œuvre chez ces jeunes bouddhistes qui m'entouraient et dont l'engagement m'attirait. Il était à l'œuvre dans les vénérables institutions bouddhistes au Japon, comme il le fut dans la vie de Bouddha et des bodhisattvas. Il était à l'œuvre partout en ce monde, là où des êtres de vérité et de justice travaillaient à la métamorphose de

notre planète. Nos yeux s'ouvrant à cette réalité, j'ai pu alors entrer dans l'action de grâce et inclure tous ces humains dans ma prière.

Voici donc bientôt vingt-cinq ans que cette aventure a commencé. Elle fut un des moments importants de ma vie. La découverte de cette tradition monastique si originale engendra chez tous les participants à ces voyages un bouleversement fécond. Elle fut pour moi l'occasion d'un recommencement dans la foi et la vie spirituelle. Je suis profondément heureux d'avoir pu vivre ces grands moments de rencontre entre l'orient et l'occident par l'intermédiaire de nos vies monastiques propres.

*P. Benoît BILLOT, osb*

# ET QUI EST MON PROCHAIN ?

---



© Dim France

*EIHI JI. Echange spirituel au Japon*

Cette question fondamentale qui sous-tend toute l'Écriture n'est pas étrangère au dialogue interreligieux ; elle en est même le fondement. Depuis près de trente ans maintenant, si l'on excepte l'oeuvre des pionniers, des moines et des moniales catholiques le découvrent avec étonnement et émerveillement. Une dynamique de fondation de monastères, au vingtième siècle, a placé de nombreux moines en situation de prochains d'autres moines, bouddhistes ou hindous ceux là, incitant, timidement au départ, à un dialogue de bon

voisinage. Plus récemment, des moines bouddhistes sont apparus dans nos pays, entraînant à leur suite des disciples occidentaux. Le brassage des cultures et des religions, dans un monde où les distances se font plus courtes, manifeste l'urgente nécessité de connaître ceux qui avaient toujours paru lointains.

### *Vaincre la peur de l'étranger*

Au légiste de la parabole (Lc10, 25-37), qui cherchait à se « justifier », Jésus répond en donnant la première place à un samaritain, un étranger hérétique, un « démon » pour ses



© Dim France

*Maître Zen et disciples du Christ*

contemporains (Jn VIII, 48), faisant de cet étranger une figure du sauveur qu'il incarne lui-même.

Cette violence faite aux catégories mentales du légiste, nous devons l'entendre aujourd'hui comme une forte interpellation de nos propres habitudes de pensée. Si les termes de « hérétiques » et « schismatiques » sont largement obsolètes pour désigner les adeptes des autres religions, beaucoup de chemin reste à parcourir pour découvrir en eux les témoins d'un salut, et des maîtres nous exhortant à la fidélité à notre propre tradition. L'homme blessé au bord du chemin peut recouvrir les nombreuses figures de tout ce qui est en souffrance dans nos sociétés et nos cultures,

parmi lesquelles le dialogue se distingue, au fil des siècles de mépris, d'ignorance ou d'hostilité, comme un grand malade.

*Echanges spirituels*

Il est assez commun aujourd'hui de considérer le dialogue interreligieux comme « allant de soi » dans le fil de l'Évangile, et de prêter aux chrétiens l'initiative de ce dialogue. Les moines se souviennent au contraire que, en 1978, une délégation japonaise comprenant des représentants des traditions zen et shintoïste est venu en Europe découvrir le christianisme dans les monastères. Des pionniers tels les pères Merton et Le Saux avaient ouvert en solitaire des voies, et des congrès organisés alors par « L'Aide à



© Dim France

### *EIHEI JI Japon*

l'« Implantation Monastique » s'étaient tenu en Orient, mais pour la première fois était organisée, pour une cinquantaine de participants, une plongée dans la vie quotidienne des monastères catholiques. Leur motivation initiale ne manque pas de surprendre. Leur raisonnement, en bref, était que : « la culture de l'occident domine l'économie et la culture mondiale. Le christianisme est la matrice de cette culture. La quintessence du christianisme se trouve encore dans les monastères. Allons la découvrir dans les monastères » ! Comme souvent, les idées préconçues qui poussent au déplacement laissent place à une vision plus ajustée de

la réalité. Ces « échanges spirituels » avec le Japon se poursuivent depuis lors, et portent des fruits inattendus que chaque participant s'efforce de traduire. Ainsi les moines du 9<sup>e</sup> échange, lors d'un symposium à Assise en 2003, au-delà du choc culturel de la rencontre, ont tenté d'exprimer leur découverte.

### *Paroles vives*

« Il y a beaucoup de différences dans nos manières de vivre la vie monastique, mais ce qui m'a le plus impressionné dans le monachisme chrétien, c'est l'esprit d'hospitalité »<sup>1</sup>.

« J'ai trouvé beaucoup

<sup>1</sup> Sosei FUKANO, 31 ans, Nanzenji, Kyoto Bulletin du DIM International N° 16 2003/2.

d'amour dans le monastère.... Je peux dire en toute honnêteté que tous et chacun des moines que j'ai rencontrés mettaient en pratique le commandement du Christ « Aimez votre prochain comme vous-même ». Dans les monastères Zen il y a une tendance à mettre l'accent sur le non attachement, et ceci peut conduire à une certaine froideur et une brusquerie. Dans les monastères chrétiens l'importance de la compassion et de la chaleur humaine est soulignée »<sup>2</sup>.

« ...Quand je rentrerai au Japon, il est difficile de savoir comment je vais mettre en pratique cette expérience, mais je suis sûr qu'au cœur de ma vie quotidienne cette expérience trouvera à s'exprimer »<sup>3</sup>.

Ces quelques brefs extraits de réactions disent beaucoup sur l'expérience du dialogue. Le déplacement d'abord, la sortie de chez soi pour se faire hôte, pour oser découvrir d'autres chercheurs de l'ultime. La mise en perspective de ce que l'on vit chez soi, qui n'est plus la seule référence ; une approche des

autres pratiques religieuses révèle d'autres fruits spirituels. La conscience qu'au retour, quelque chose sera différent, car la mémoire sera imprimée par le témoignage d'autrui, après l'ébranlement de la rencontre d'une profonde humanité, ici marquée par la charité.

L'ébranlement peut être très fort, teinté de séduction pour ce que l'on découvre, ou crispé en rejet virulent quand la nouveauté appréhendée est trop surprenante. A côté des consonances qui rapprochent les traditions, notamment bien des usages de la vie monastique, des dissonances agacent et submergent parfois. Le dialogue n'est pas une partie de plaisir facile, ni une croisière en pays de religiosité exotique. Le prochain ne peut être vu comme un autre Christ que par un combat contre ses idées préconçues, contre son quant à soi, ses justifications et ses suffisances, ses agacements et ses malaises.

### *La foi communique la foi<sup>4</sup>.*

Le dialogue lui-même demande à être cru comme un don de Dieu. Nos justifications et nos

<sup>2</sup> Kengo SEKIMORI, 31 ans, Université d'Hanazono, Kyoto, Bulletin du DIM International N° 16 2003/2.

<sup>3</sup> Sokin YANO, 31 ans, Ryounji, Kyoto, Bulletin du DIM International N° 16 2003/2.

<sup>4</sup> « Un chrétien trouve le plus grand intérêt à observer les gens vraiment religieux, à lire et écouter les témoignages de leur sagesse, à avoir la preuve directe de leur foi, une foi qui fait qu'on se souvienne des paroles de Jésus : « Chez personne en Israël, je n'ai trouvé pareille foi » (Mt 8, 10) Jean-Paul II, *Discours aux participants de l'Assemblée plénière du secrétariat pour les non-chrétiens*, 27 avril 1979 Bulletin du secrétariat N° 41-42 1979 p. 83.



© Dim France

*Lamas en herbe*

suffisances ne tiennent pas quand elles sont confrontées, à la lumière de l'Évangile, à l'image de Dieu présent dans le prochain. Quand ce prochain est, de surcroît, témoin d'une longue tradition religieuse de consécration à l'ultime dans la prière ou la méditation, l'ascèse et le don, il est difficile de ne pas reconnaître en lui une image ou une parole de Dieu, de ne pas en être simultanément ébranlé et fortifié dans sa propre consécration. « Aller vers l'autre, et aller vers Dieu, c'est tout un, et je ne peux m'en pas-

ser, il y faut la même gratuité » disait Christian de Chergé<sup>5</sup>.

C'est assez dire que le dialogue interreligieux s'inscrit au cœur de la vocation monastique chrétienne. Il n'est pas un simple appendice à tolérer en sa périphérie pour divertir quelques instables. Même si tous ne peuvent le pratiquer hors les murs de leur cloître, tous doivent le porter dans la prière car l'œuvre de Dieu s'accomplit aussi par lui<sup>6</sup>.

*L'hospitalité*

La grâce du décentrement, de la conversion, est le terreau de toute rencontre. Dieu s'est fait dialogue en Jésus Christ, en quittant le sein du Père. En se donnant, se perdant, Il a tout révélé. Sortir et aller vers mon prochain pour le servir, témoigner et recevoir son témoignage de la vérité, est une obligation spirituelle.

Un fruit évangélique se manifeste très vite dans la rencontre, celui de l'hospitalité que l'on reçoit ou celle que l'on donne. Dans l'hospitalité reçue, le dépaysement souvent complet nous met dans la dépendance de nos

<sup>5</sup> Christian de Chergé, Bulletin Pontificium Concilium pro Dialogo inter religiones, 1990-XXV/1 73.

<sup>6</sup> « Le dialogue est fondé sur l'espérance et la charité, et il portera des fruits dans l'Esprit. Les autres religions constituent un défi positif pour l'Église d'aujourd'hui ; en effet, elles l'incitent à découvrir et à reconnaître les signes de la présence du Christ et de l'action de l'Esprit, et aussi à approfondir son identité et à témoigner de l'intégrité de la Révélation dont elle est dépositaire pour le bien de tous. » Jean Paul II, *Redemptoris missio*, 7 décembre 1990.

<sup>7</sup> « On ne trouve la vérité qu'en pratiquant l'hospitalité. » Louis Massignon, *Opera minora*, Presses Universitaires de France Paris 1969, t. 3, p. 586.

hôtes. Habités à vivre portés par nos cadres et nos murs, souvent prisonniers d'une routine peu féconde, nous sommes très heureusement déstabilisés, perdus dans un paysage indéchiffrable de rites et de symboles inconnus, bousculés hors du confort de savoir ce qui va se passer, quelle tâche à faire, quelle cloche va sonner, quel activité va être demandée. Rude épreuve parfois, que de se découvrir aussi démuni, assis au bord d'un chemin inconnu, contraint à mendier le secours d'une parole, d'une explication, d'un geste secourable. Dans l'hospitalité donnée, la solidarité au quotidien avec le moine qui est « sorti », confiant, à notre rencontre oblige, dans sens noble du terme, à un accueil de l'amitié.

### *Altérité irréductible*

Le dialogue interreligieux tend pour beaucoup à devenir un paradigme du dialogue œcuménique chrétien. L'autre dans sa différence est le témoin d'une richesse qui est un don de Dieu. Il serait incongru de vouloir le pousser à abandonner ses trésors pour rejoindre les nôtres. La communion est à chercher dans la différence. L'altérité demeurera. Notre regard sur l'autre doit se transformer. Avec cet "autre"

irréductible à moi même, qui échappe à toute "communion" assimilatrice, nous sommes contraints de vivre la différence comme une Révélation.

Le champ d'application de cette découverte est immense. Ce labeur que suppose l'écoute, la connaissance cordiale de l'autre, n'a pas pour objectif d'aboutir à un langage totalement commun, ni a une doctrine commune. Ce que nous découvrirons de commun sera également disparate ; ce qui apparaîtra différent, et souvent irréductible, ne s'opposera pas à une fécondation mutuelle de nos différences<sup>8</sup>. C'est par et avec nos différences qu'il faut apprendre à vivre ensemble, à témoigner de l'au-delà de l'homme, à prier pour que les liens de la paix l'emportent.

De l'action de grâces pour ces différences mutuellement offertes naît alors une interrogation : ne serions-nous pas tous des « samaritains » envoyés les uns vers les autres ?

### *Effet de miroir*

Les questions que portent le bouddhisme et l'hindouisme sur la personne incitent à sonder le mystère de la Trinité. Le don total que chacune des personnes

---

<sup>8</sup> « Nous sommes plusieurs à confesser de façons différentes Celui qui est le seul vraiment différent ». Christian de Chergé, entretien inédit avec P. de Béthune.

fait d'elle-même aux autres apparaît dans une lumière insoupçonnée. L'idéal du Bodhisattva trouve de profonds échos dans la kénose du Christ. Ou encore l'insistance de cette tradition sur l'action totalement libre de l'ego, considérée comme l'acte le plus parfait de l'être humain, met en relief le don radical de Jésus dans chacun de ses actes. "Si vous n'acceptez pas de mourir vous ne pouvez pas faire l'expérience de l'Eveil", disent les maîtres zen japonais ! La dévotion, bhakti, de l'hindou éclaire singulièrement la force de la consécration à la personne du Christ. La prière fidèle du musulman interpelle ma propre fidélité et la revivifie. La rencontre d'autres priants incite toujours à la prière<sup>9</sup>.

*Nostra Aetate* et plusieurs autres documents romains demandent non seulement d'approuver, mais aussi d'admirer ce qu'il y a de beau et de saint dans les traditions non chrétiennes. Notre attitude doit être humble et accueillante à la « nouveauté » de traditions séculaires.

« Les partenaires entrent alors dans un processus complexe dont l'issue est d'autant moins prévi-

sible que ces interactions ne restent pas purement individuelles. Elles affectent, peu ou prou, dans le court ou le long terme, les communautés et les traditions elles-mêmes.

Cette traversée, cette "avancée en eau profonde" les conduit l'un et l'autre par des itinéraires dont ils n'ont pas la carte, mais avec la conviction ou la confiance que les territoires qu'ils traverseront ne leur seront pas totalement étrangers.

Chemin faisant, chacun se forge - ou voit progressivement se forger entre ses mains - une réalité spirituelle et théologique à la fois nouvelle et cependant fidèle ; chacun fait une expérience de nouveauté et de continuité »<sup>10</sup>.

Le quotidien se révèle lieu de l'accomplissement spirituel, ce qui est très bénédictin ! " Chaque jour est un bon jour " dit aussi un kôan zen, pour commencer, sans doute.

### *Silence*

"Les gens ordinaires tournent leur regard vers l'extérieur, Les moines le tournent vers l'intérieur. Mais la vraie pratique est de se laisser tomber dans le

<sup>9</sup> « Toute prière authentique est suscitée par l'Esprit-Saint qui est mystérieusement présent dans le cœur de tout homme » Jean-Paul II, *Discours aux cardinaux de la curie*, 22 décembre 1986, Bulletin pour le secrétariat pour les non-chrétiens N° 64, 1987, P. 69.

<sup>10</sup> Jacques SCHEUER, Bulletin du DIM International N° 14 20023, N° spécial Expériences Monastiques et Dialogue Interreligieux.



© Dim France

*Swamis hindous*

vide. Cependant les gens ont peur du vide, car ils ne savent pas que le vide n'est pas vide." (Obaku Kuin +850)

Le Vide, et son corollaire le silence, ne serait-il pas le cœur de la rencontre monastique ? Car il n'y a pas de véritable rencontre sans silence, sans cet espace vide de parole, sans désappropriation, disponibilité, ouverture, accueil de l'autre en soi. Timothy Radcliffe, dans une conférence aux Abbés bénédictins du 6 septembre 2000, utilise même quelques expressions qui font partie du vocabulaire bouddhiste :

"Le sommet de l'humilité, pour un moine, c'est quand il découvre que, non seulement il n'est pas le centre du monde, mais qu'il n'est même pas le centre de lui-même... il y a un

vide au centre de mon être, où Dieu peut planter sa tente... Au centre de moi-même il n'y a pas un moi solitaire ou cartésien, mais un espace rempli par Dieu.

Peut-être est-ce là la vocation ultime du moine - montrer la beauté de cette vacuité... d'être individuellement et communautairement des temples dans lesquels la gloire divine peut demeurer." Les moines en dialogue partagent moins leurs certitudes que leur marche dans la foi et la pauvreté. Le silence creuse le silence. Ses fruits se reconnaissent et manifestent l'Esprit à l'œuvre par delà les frontières. Un « dialogue du silence<sup>11</sup> » s'instaure, purifiant le regard sur l'autre, offrant un écrin aux rares paroles qui en naissent<sup>12</sup>.

A ce stade, un chrétien est certain d'être précédé par Dieu.

*Les « enfants de l'Islam ».*

Commencé avec les plus lointains interlocuteurs de l'Extrême Orient, moines essentiellement, la rencontre monastique se révèle également féconde avec les priants de l'Islam<sup>13</sup>. Au point que

<sup>11</sup> P. de Béthune, « Le Silence, chemin de dialogue. Réflexions sur l'expérience des moines en dialogue », *Chemins de dialogue* 6 (octobre 1995), p. 201-207.

<sup>12</sup> « Le dialogue interreligieux conduit naturellement à se communiquer les uns aux autres les raisons de sa propre foi et ne s'arrête pas devant les différences, parfois profondes, mais se soumet, avec humilité et confiance, à Dieu « qui est plus grand que notre cœur » 1 Jn 3, 20, *Attitude de l'Eglise catholique devant les croyants des autres religions*. Bulletin du secrétariat pour les non-chrétiens 1984, 35.

la riche et tragique expérience de Tibhirine devient emblématique du dialogue, et pousse nombre de moines et moniales à se pencher sur le témoignage de ces frères. Les relectures de cette aventure ne font que commencer, et les fruits sont loin d'être tous cueillis. A la différence de l'extraordinaire rencontre de l'orient, c'est la simplicité et la banalité de la rencontre au quotidien, au cœur de la foi, qui frappe ici. Ce ne sont plus des moines isolés qui font de grands déplacements, mais un monastère entier qui s'implique dans l'accueil de la différence, jusqu'à offrir dans son enceinte un espace pour une mosquée. P. Christian de Chergé a énoncé au fil des années cette riche et bouleversante communion avec les « enfants de l'Islam » :

« Elisabeth a libéré le Magnificat de Marie »... « Si nous sommes attentifs, et si nous nous situons à ce niveau là, notre « rencontre » avec « l'autre » - le musulman - dans une attention et dans une volonté de le rejoindre... et aussi dans un besoin de ce qu'il est et de ce qu'il a à nous dire...vraisemblablement,

il va nous dire quelque chose qui va rejoindre ce que nous portons (cette Bonne Nouvelle), montrant qu'il est de connivence et nous permettant d'élargir notre Eucharistie. Car, finalement, le Magnificat que nous pouvons chanter, qu'il nous est donné de chanter : c'est l'Eucharistie. La première Eucharistie de l'Eglise...c'est le Magnificat de Marie »<sup>14</sup>.

### *Conversion du regard*

Des siècles d'une longue hostilité sont anéantis là, par la conversion du regard du cœur, et celui que l'on avait toujours vu comme un danger pour la foi, devient lui-même porteur de l'Evangile vivant dans nos cœurs<sup>15</sup>. Et la conversion de l'un entraîne la conversion de l'autre, ou aplanit tout au moins une route raboteuse, sans doute encore longue, d'humanisation, d'élévation spirituelle, où les samaritains sont requis sans cesse pour ne pas décevoir l'attente de la multitude.

*Fr. Daniel PONT mb*  
*Abbaye d'En Calcat - 81110 Dourgne*  
*dim@encalcat.com*

<sup>13</sup> Des rencontres judéo-chrétiennes se poursuivent depuis plus longtemps encore, y compris dans des monastères.

<sup>14</sup> Christian de Chergé (Retraite donnée aux petite soeurs de Jésus au Maroc en 1992).

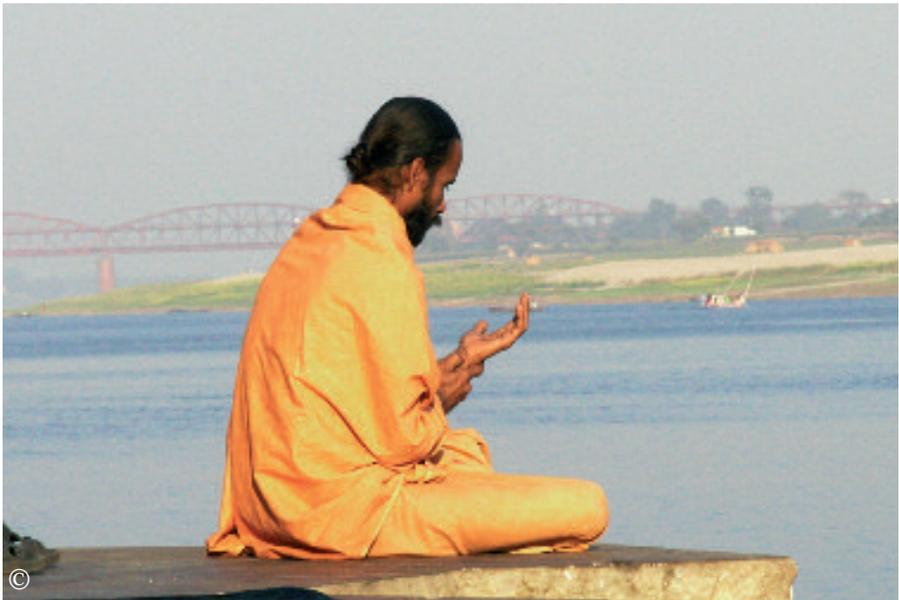
<sup>15</sup> Dans le miroir de l'autre, et plus précisément dans ce miroir de l'Islam, le chrétien se voit renvoyé à la spécificité de sa foi, à l'originalité du message qui l'informe et du caractère unique de la personne de Jésus. Maurice Borrmans, *Chrétiens et musulmans : quelles exigences pour un dialogue*, Chemin de Dialogue N°3.

# PELERINAGE INTERRELIGIEUX DANS LA PLAINE DU GANGE JANVIER 2006

---

Bénarès, 18 janvier 2006, 4 h 30 du matin – Dans les ruelles désertées des foules qui, quelques heures plus tard, vont envahir une des villes les plus sacrées de l'Inde, un petit groupe de moines et de moniales français se dirigent en silence vers le Vishvanath, Temple dédié à Shiva et connu sous le nom de Temple d'or. C'est dans ce haut lieu du shivaïsme, ordinairement inaccessible aux occidentaux, que notre petit groupe va faire une des

expériences les plus fortes du périple de trois semaines, qui, de Delhi à Calcutta, va le conduire, à travers toute la plaine du Gange. Pieds nus sur le sol mouillé, les mains chargées de fleurs pour l'offrande rituelle au Jyotirlinga de Shiva, nous pénétrons en file indienne dans le sanctuaire pour asperger d'eau à tour de rôle le linga et y déposer nos couronnes de fleurs, que le brahmane de service s'empresse de reprendre de la main droite pour nous les passer



*Un saddhu en méditation sur les rives du Gange à Bénarès*

autour du cou. Pendant ce temps, résonnent dans le temple les hymnes védiques chantés par une école de jeunes brahmanes, tout d'orange vêtus, venus faire leurs dévotions matinales. Nous mesurons le caractère exceptionnel de cette visite, rendue possible par l'entremise de nos hôtes de la Mission Ramakrishna.

Mais revenons en arrière. Engagé depuis de nombreuses années dans le dialogue interreligieux monastique, le petit groupe de quatre moines et trois moniales bénédictins que nous formions avait souhaité partir à la rencontre des traditions religieuses de l'Inde, conscient qu'aucune lecture ne saurait jamais remplacer le contact direct avec les hommes et les femmes qui en vivent. Grâce aux bons soins de notre ami, le Swami Veetamohananda, président du Centre védantique Ramakrishna de Gretz en Seine-et-Marne, qui avait accepté de nous accompagner avec quelques disciples, un programme dense, mais passionnant, a pu être élaboré, qui, sur plus de 3 000 km, nous a permis de découvrir quelques hauts lieux de l'hindouisme et du bouddhisme. Nous avons pu profiter des facilités d'hébergement offertes par les différents centres de la Mission Ramakrishna, cet Ordre néo-hindou fondé en 1886

par Vivekananda, le disciple le plus proche de Ramakrishna, et qui compte aujourd'hui environ 1 500 moines répartis en 161 centres.

La capitale Delhi fut la première étape de notre voyage. Nous ne pouvions commencer notre pèlerinage sans rendre hommage à la grande figure de Gandhi, le père de la nation indienne, en visitant le Gandhi Smriti Museum, où il fut assassiné et le Raj Ghât, où il fut incinéré. Lieux émouvants qui, soixante ans après, continuent d'être très visités par les indiens. En nous rendant, en fin de journée, au Qutb Minar, un des vestiges les plus anciens de la présence musulmane en Inde, dominé par la masse imposante d'un magnifique minaret de 72 m de haut édifié en 1 199, nous mesurons aussi les enjeux interreligieux qui font la trame de cet immense pays.

Les jours suivants, deux excursions, l'une à 250 km au Sud, dans la région d'Agra et de Vrindavan, l'autre à 250 km au Nord, à Haridwar et Rishikesh, nous ont permis de découvrir deux facettes de l'hindouisme :

- Vrindavan, la terre sainte du courant vishnouite où, selon la légende, Krishna, le 9<sup>e</sup> avatar de Vishnou, a passé son enfance et

son adolescence. Cité aux milliers de temples, où défilent chaque année des centaines de milliers de pèlerins. La visite de quelques temples nous permet de mesurer l'extraordinaire dévotion des hindous. A quelques kilomètres de là, le célèbre Taj Mahal enchante nos yeux par la finesse de son architecture et la beauté de sa décoration.

- Haridwar et Rishikesh, le pays des siddhus au pied des premiers contreforts de l'Himalaya, là où le Gange sacré, divin même, pénètre le monde des hommes pour le féconder. Impossible de saisir par la raison seule la place qu'occupe le Gange dans la vie des hindous. Il faut rester des

heures au bord du fleuve, sentir peu à peu dans son cœur et dans son corps que, comme toute eau qui coule, comme toute rivière, le Gange est femme, le Gange est mère. Une mère redoutable qui emporte, submerge, dévaste. Mais une mère protectrice aussi, qui féconde et nourrit.

Difficile de ne pas évoquer en ces lieux si marqués par la spiritualité monastique hindoue la figure du Père Le Saux, ce pionnier du dialogue interreligieux monastique qui connut là ses expériences spirituelles les plus profondes.

De retour à Delhi, nous nous envolons pour Bénarès, où nous



©

*Vénération du Gange à Haridwar au coucher du soleil*

passons deux jours à nous imprégner du climat si particulier de cette ville sainte. Lieu de pèlerinage par excellence, Bénarès occupe dans le cœur des hindous une place privilégiée. Mourir à Bénarès est en effet un gage d'immortalité, et on y accourt de toute l'Inde pour se plonger dans le Gange. Le spectacle le plus saisissant pour le visiteur est sans conteste les bûchers de crémation aux bords de l'eau qui, jour et nuit, sans interruption depuis des siècles, brûlent les corps des défunts, purifiant leur âme par le feu avant que leurs cendres ne soient jetées dans le fleuve sacré.

Mais si Bénarès est un haut lieu pour les hindous, il l'est aussi pour les bouddhistes, puisque c'est dans la petite ville de Sarnath à 10 km au Nord, que le Bouddha a prononcé devant ses cinq premiers disciples son fameux premier sermon sur les quatre nobles vérités du bouddhisme.

Tout naturellement, nous poursuivons notre périple en nous rendant à 250 km plus à l'Est, à Bodhgaya, où se dresse un magnifique temple sur l'emplacement du lieu où le Bouddha fit son expérience de l'éveil. L'intériorité propre au bouddhisme, la qualité de l'aménagement du site, la ferveur et la beauté des

visages, tout contribue à la perception de cette densité spirituelle que l'on rencontre généralement là où, depuis des siècles, des croyants et des chercheurs spirituels se réunissent pour exprimer leur foi.

La suite de notre programme nous entraîne à Calcutta, où nous avons la joie de pouvoir prier sur la tombe de Mère Teresa. Mais Calcutta est aussi la ville où vécut Ramakrishna, Sarada Devi, sa femme, et Vivekananda et où se trouve Belur Math, la maison mère de l'Ordre de Ramakrishna. C'est donc à la rencontre des différents centres de cet Ordre que nous consacrons quelques jours.

Après avoir quitté nos compagnons hindous qui poursuivent leur route vers le Sud de l'Inde, nous retournons pour une semaine à Bénarès pour approfondir notre découverte. Ce fut l'occasion de multiples rencontres, aussi bien avec la petite communauté chrétienne de la ville, qu'avec des moniales hindoues, et d'une manière plus générale avec la population locale, sans oublier les échanges passionnants avec Bettina Baumer, une des disciples du Père Le Saux, qui perpétue sa mémoire en ces lieux. Occasion aussi de pouvoir assister aux différents rituels de vénération du Gange qui ponctuent les journées.

Au terme de ces quelques lignes, il serait prématuré d'essayer d'en tirer un bilan. D'une certaine manière, c'est maintenant que les choses commencent. Car une fois ouvertes certaines portes et franchies certaines barrières, l'esprit et le cœur n'ont d'autre choix que de creuser plus avant le sillon ainsi ébauché. Impossibilité en tout cas de considérer ce « choc culturel » comme une parenthèse sans lendemain. Notre foi chrétienne ne peut plus être vécue comme si le salut n'était offert en Christ qu'à une petite portion de l'humanité. Cette présence, désormais plus concrète, de millions d'hommes et de femmes étrangers à la culture occidentale et à la tradition judéo-chrétienne oblige à une réflexion plus poussée sur la

signification d'un tel état de fait dans l'économie générale du salut. La présence de l'autre comme autre, le refus de toute *captatio benevolentiae* qui nierait son identité propre, tout comme la nécessité d'une fidélité sans faille aux fondements mêmes de notre foi, ouvrent un chemin non tracé à l'avance sur lequel nous accompagnons l'Esprit de Celui qui est sorti du sein du Père pour venir à la rencontre de l'humain et lui révéler sa véritable identité. Cette expérience unique se révèle donc être moins un aboutissement qu'un élan vers plus de profondeur en direction de ce lieu où jaillit la lumière qui illumine tout homme venu en ce monde.

*Frère Antoine Desfarges  
Abbaye du Bec-Hellouin*

# LE DIALOGUE INTER-MONASTIQUE

---

## VU PAR UN SWAMI HINDOU

L'homme d'aujourd'hui ne se contente plus de sa situation familiale, ni de son statut social. Son esprit se tourne de plus en plus vers le monde en général. Il rêve même de coloniser l'une des planètes les plus proches de notre terre. Ceci est la conséquence d'un effort qui tend à améliorer les relations humaines, économiques et culturelles entre les pays. Mais l'unité n'est possible que si les individus s'efforcent de se comprendre et de s'apprécier mutuellement.

La moralité se manifeste dans la vie humaine sous plusieurs formes. La qualité la plus élevée est le désintéressement par amour pour le désintéressement. Puis, vient la bonté, considérée comme une grande qualité. L'amour universel est enseigné sans distinction de mérite, de rang ou de croyance. L'amour universel qui peut provenir de l'union spirituelle au sein de l'humanité est une réalité qui pénètre et englobe tout. L'amour universel va au-delà de toutes les limitations. Il se manifeste en toutes choses. C'est la lumière des lumières. Cette âme de l'univers est l'âme de

chacun et de tous. La connaissance de cette réalité nous aide à résoudre tous nos problèmes.

Quel est le secret du développement moral et spirituel en l'homme ? C'est la foi qu'il a en lui-même. La foi est notre remède et le secret de notre force. La faiblesse dégrade, alors que la force soulève et élève. Comment faire naître cette foi en soi-même ? En rendant l'homme conscient de sa divinité potentielle. « Enseignez-vous, vous-mêmes, enseignez à quiconque sa nature véritable ; invoquez l'âme dormante et voyez comment elle s'éveille. Les pouvoirs viendront, la gloire viendra, la bonté viendra, la pureté viendra, et tout ce qui est excellent viendra quand l'âme dormante s'éveillera à une activité consciente », disait Swami Vivekananda.

Plus vous reconnaîtrez votre être **le plus profond** (réel, véritable) et la relation que vous avez avec l'Être suprême, plus vous sentirez votre relation avec vos compagnons de vie, parce que le même Être Suprême demeure en nous tous. Avec le développement spirituel, l'amour pour tous se développe, et vous êtes alors

capables d'aimer votre prochain comme vous-mêmes. Ainsi le point de vue spirituel rend-il notre vie morale spontanément.

### **Reconnaissons-nous :**

1. Un Etre Suprême, infini, tout pénétrant qui est à la base de toutes choses et de tous les êtres.

2. Il se manifeste particulièrement dans les êtres humains au mental et à la conscience plus développés.

3. Le Moi le plus profond de l'homme est un être lumineux de la nature de la conscience. Il est libre, pur et immortel.

4. Il est toujours uni au Moi Suprême. Réaliser cette unité est le but de la vie humaine.

5. Plus une personne saisit cette union avec le Moi Suprême, plus elle sent sa parenté avec tous les être humains. C'est ainsi que se développe l'amour universel.

6. C'est en cultivant le sentiment de communion avec les autres que l'on progresse vers cette réalisation de l'unité et vers l'amour universel.

De nos jours comme au temps jadis, seules ces vérités peuvent constituer le fondement de la vie humaine en Orient et en Occident. Seules ces vérités unifient tous les aspects de la vie humaine. Il n'y a pas de contradiction

inhérente entre la façon de vivre en Orient et en Occident. Tous les aspects de la vie peuvent être reliés à ces vérités fondamentales.

L'intégration humaine n'est possible que lorsque nous connaissons les principes de base suivants :

1. Le monde toujours changeant des phénomènes, marqué par l'interdépendance et les paires d'opposés, a pour support une réalité idéale extérieure appelée généralement Dieu.

2. Chaque corps-mental en perpétuel changement a pour support un principe central constamment lumineux en soi, toujours pur et libre.

3. Le principe central du microcosme n'est pas différent du principe central du macrocosme ; autrement dit il y a une parenté ou une unité entre l'âme de l'homme et l'âme de l'univers. La vérité est que ce qui est le **plus profond (l'esprit divin)** en l'un est aussi le **plus profond (l'esprit divin)** en l'autre.

4. Réaliser cette parenté est le but de la vie. Toutes les entreprises humaines sont réglées en vue de ce but. Seules ces vérités universelles peuvent satisfaire tous les besoins de l'humanité. Celui qui trouve cet Etre Unique en tout, aime tout. Swami Vivekananda traduit son expérience en ces termes : « Si vous allez en-des-

sous de la surface, vous trouverez cette unité entre les hommes, entre les races, entre ce qui est en haut et ce qui est en bas, entre les riches et les pauvres, les dieux et les hommes, entre les hommes et les animaux. Si vous allez **assez profondément (dans le cœur ou au tréfonds de votre être)**, tout sera vu comme les variations de l'Unique, et celui qui est parvenu à cette conception de l'unité n'a pas d'illusion. Qui pourrait le tromper ? Il connaît la réalité. Où y a-t-il encore de la souffrance pour lui ? Que lui reste-t-il à désirer ? Il a expérimenté la réalité de tout et est parvenu au Seigneur, le centre. Il a découvert l'unité de tout qui est Existence Eternelle, Connaissance Eternelle et Félicité Eternelle. »

Romain Rolland fit pertinem-

ment remarquer, dans le message du Védanta, que l'unité de la race humaine ne s'arrêtait pas aux divisions arbitraires des races et des nations. La conquête de la nature extérieure ne suffit pas pour nous satisfaire. C'est davantage la conquête de la nature intérieure qui nous satisfait et nous unit. Du point de vue de la culture, l'Orient a apporté la religion, et l'Occident a apporté la science. L'époque actuelle exige l'union des deux : religion et science. Cela produira une civilisation unique. Il n'y a pas de contradiction entre la science et les idées Védantiques. En fait, la science moderne a conforté le point de vue du Védanta.

Sans la reconnaissance de l'unité spirituelle de l'humanité, l'unification du monde ne pourra pas se faire. C'est le seul terrain



*Le sacrifice de Homa à l'Ashram de Oretz, 1997.*

d'entente où des éléments humains hétérogènes peuvent se rencontrer malgré les différences raciales, sociales, économiques, politiques et culturelles.

L'unité dans la variété sans uniformité sera l'accord vers lequel nous pourrons nous acheminer. Le développement physique, intellectuel, esthétique, moral et spirituel doit se poursuivre la main dans la main. La science et la religion, les arts et la morale, la philosophie et le mysticisme auront tous leur place respective dans la vie humaine. Une expression de la vie n'en contredit pas une autre, aussi longtemps qu'elle contribue au bien le plus élevé, parce que tout ce qui est bien nous rassemble.

Nous voulons aujourd'hui ce lumineux soleil d'intellectualité, uni au cœur du Bouddha, le cœur merveilleux, infini, de l'amour et de la compassion. Cette union nous donnera la philosophie la plus élevée. La science et la religion se rencontreront et se serront la main. La poésie et la philosophie deviendront amies. Ce sera la religion de l'avenir, et si nous pouvons mener cela à bien, nous pourrons être sûrs que ce sera pour tous les temps et tous les peuples. »

Le Védanta considère les religions du monde comme autant d'approches de l'unique

Etre Suprême. Elles sont les expressions variées de la religion une, éternelle et universelle, de la recherche de l'homme pour trouver Dieu. « De même que les différents cours d'eau ont leur source en différents endroits, de même, O Seigneur, les différents chemins que prennent les hommes en raison de leurs différentes tendances, quelques variés qu'ils puissent paraître, qu'ils soient sinueux ou droits, tous mènent à Toi » (*Bhagavatam*).

L'universalité de la religion ne signifie pas une seule religion dans le monde ; cela signifie simplement la coexistence pacifique de toutes les religions.

L'harmonie des religions est ce dont nous avons le plus besoin à notre époque. Elle est essentielle pour la paix et le progrès dans le monde. Aucune civilisation ne peut exister ni se développer sans cette harmonie. Toute bigoterie ou intolérance toute étroitesse d'esprit et tout esprit sectaire doivent être extirpés de l'esprit humain, pour les remplacer par une considération mutuelle, une amitié et une coopération dans tous les domaines de la vie. La religion qui, de son propre aveu, œuvre pour l'amour, la charité et la paix, doit prendre la même direction.

La vérité centrale de la religion est la divinité de l'homme. « Le

royaume de Dieu est en vous », a dit Jésus. Réaliser cette divinité est le but de la vie spirituelle. « La religion est la manifestation de la divinité qui est déjà en l'homme », a dit Swami Vivekananda. La connaissance de cette divinité est le secret du développement de l'homme, aussi bien individuel que collectif.

Le mourant ne demande pas quelle est l'origine du médecin, ni quelles sont ses croyances ou sa nationalité. L'air que nous respirons apporte de l'oxygène à tous, sans exception, de façon impartiale. L'espace n'est limité pour personne. La terre mère donne toujours beaucoup de nourriture sans faire de distinctions. Les fleurs répandent leur parfum sans rien demander en retour. L'eau ne fait aucune distinction. Le soleil brille également sur tous. Le soleil, la lune, les planètes ont

tous une harmonie. Pourquoi l'homme tâtonne-t-il dans l'obscurité, dans sa propre obscurité qu'il a créée lui-même ?

Les valeurs humaines doivent être réajustées et on doit développer un esprit juste en ce qui concerne les relations humaines.

« Depuis Brahman le plus haut jusqu'au ver de terre le plus bas, et le plus petit atome, il y a partout le même Dieu, le tout-aimant. Ami, offre le mental, l'âme, le corps à leurs pieds. Ils sont Ses formes multiples devant toi qui les reflètes. Où cherches-tu Dieu ? Celui qui aime tous les êtres sans distinction, en vérité, c'est celui-là qui adore le mieux son Dieu. »

Ce sont quelques réflexions qui émanent de mes rencontres avec les frères et sœurs de Jouarre et les autres frères chrétiens.

*Swami VEETAMOHANANDA*



*La Sainte-Baume - Réunion inter-religieuse, 1996.*

# CHEMINS DE PRIERE ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX MONASTIQUE

---

Comment cela m'est-il venu ?  
Un attrait d'enfance pour la prière ? L'hospitalité de mes parents, accueillant volontiers « l'autre », le différent ?

*« Le Royaume de Dieu est comparable à un grain de sénevé. C'est la plus petite de toutes les semences, mais elle devient un grand arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent y faire leur nid... » (Mt 13,31-32)*

Moniale bénédictine depuis 1954, voici sur mon parcours, en 1990, la demande de Jean-Paul II aux disciples de Saint Benoît de nouer dialogue et amitié avec des moines d'autres religions. Le motif premier était de promouvoir un échange d'expériences spirituelles, dans la ligne de Vatican II et de la rencontre d'Assise en 1986.

Par une chance, une grâce inouïe, je découvrirai, à la source de leurs propres trésors, la soif d'êtres humains tendus vers l'Infini.

Un poème de Baudelaire m'avait frappée, adolescente :

*« Car c'est vraiment, Seigneur,  
le plus beau témoignage*

*Que nous puissions donner de  
notre dignité*

*Que cet ardent sanglot, qui roule  
d'âge en âge*

*Et vient mourir au bord de votre  
éternité. »*

Altérité, intériorité, sagesse et compassion, beauté... tels seraient les grands axes de mes découvertes – toujours liées à la Parole de Jésus : *« Il faut toujours prier sans jamais se lasser »* (Lc18,1).

## **I - L'alterité : car « il y a de l'autre »...**

---

Un souvenir d'enfance : Est-ce au catéchisme ? En classe de géographie ? J'apprends avec surprise que si l'on creusait la terre sous mes pieds, « très, très profond » on trouverait les pieds des petits chinois ! Comment mes huit ans auraient-ils pu prévoir que, à l'âge de 62 ans, je m'envolerais de l'autre côté de la planète, jusqu'au Japon !

Une délégation de vingt moines et moniales chrétiens allait,

pour un mois, partager le quotidien de moines et nonnes bouddhistes zen. Nous allions commencer par Kyoto, la ville sainte aux mille temples, puis rayonner vers divers monastères, magnifiquement accueillis, pour le « IV<sup>e</sup> Echange Spirituel Est-Ouest ».

Dépaysement radical, certes. Émerveillement des jardins zen, des temples de bois, de cette culture très raffinée, d'une toute autre façon de vivre... Une initiation s'imposait : le rituel très strict des repas monastiques, les longues heures de méditation assise (zazen), les chants envoûtants et rudes des « Sutras », accompagnés de puissants instruments à percussion...

Oui, « altérité de civilisation », mais en même respect intégral de notre foi respective. Une sorte de complicité monastique se développait entre nous. Les six sœurs chrétiennes séjournèrent une grande semaine chez des 'nonnes' bouddhistes, jeunes en formation. Ménage, jardinage, Offices liturgiques, enseignements, tout était partagé - le sérieux et l'humour alternant dans nos journées. Même si les émotions « creusent », il n'était pas évident de manger le riz avec des baguettes !

Un religieux belge venait chaque jour célébrer la messe pour nous. Emues, attentives les jeunes nonnes, assises derrière les



IV<sup>e</sup> Echange spirituel Est-Ouest : les moniales chrétiennes à Magoya.



© *V* *Echange spirituel. Les deux nonnes Zen à Jouarre, 1997.*

chrétiennes, suivaient les traductions en japonais. Aucun syncrétisme, mais une rencontre en profondeur, particulièrement dans les séances de méditation silencieuse. Epreuve, décapants, ces temps de silence partagé nous unissaient étonnamment.

En 1997, c'était mon tour d'accueillir, à l'abbaye de Jouarre, deux sœurs « zen » de ce monastère de Nagoya. C'était à elles, maintenant, d'apprendre à s'asseoir dans nos stalles de bois, à l'Office ! Je les vois encore orner la croix du sanctuaire d'un superbe « ikébana » : c'était le 14 septembre, la fête de la Croix Glorieuse. Cet « arrangement des fleurs » date du VII<sup>e</sup> siècle. Il se conforme aux traditions et à la philosophie japonaise, selon des règles et des symboles très précis.

Une autre rencontre d'altérité me fut donnée, en 1991. Combien marquante : le P. Christian de Chergé témoignait, avec son ami soufi algérien, Allaoui, de « l'Islam des priants ». C'était pour moi la découverte du soufisme, avec cet échange vécu devant nous de deux amis de Dieu, dont l'un serait martyr de ce dialogue, en 1996. Le soufi, venu avec sa femme et ses trois enfants, assistait à tous les Offices monastiques d'En-Calcat. Son recueillement, sa ferveur exprimaient mieux que la parole la soif spirituelle qui nous unissait. Il nous disait : « *Vous, moines chrétiens, vous êtes des "gens du cœur" (du cœur profond) ; on n'a pas besoin de mots...* » Le P. Christian, tranquille, nous parlait de ce « Lien de la Paix », ce « Ribât es Salam » qui le mènerait si loin à la suite du Christ, dans le



*Rencontre interreligieuse à la Sainte-Baume, 1996, pour l'anniversaire de la rencontre d'Assise.*

don de sa vie, avec ses six frères cisterciens de Tibhirine.

Une expérience d'altérité « plurielle » m'attendait aussi, en 1996. C'était le début du « Groupe de La Baume ». Il s'agissait de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire de la « rencontre d'Assise » avec des partenaires hindous, bouddhistes, musulmans... Les rochers abrupts de La Sainte Baume virent passer ce jour-là une troupe inusitée de pèlerins ! Une procession haute en couleurs de robes monastiques, grenat, orange, noires, brunes, blanches, mais aussi une fraternité joyeuse et priante d'une centaine de personnes. Chaque tradition priait dans un local séparé, puis des réunions plénières nous permettaient d'échanger et de

présenter nos pratiques de prière aux autres groupes. Cette première grande rencontre du DIM francophone fut renouvelée depuis très régulièrement. Cependant l'Appel du Dedans, l'intériorité, ne peut se satisfaire entièrement de manifestations aussi riches et diversifiées.

## **II - L'interiorité : L'Appel du Dedans**

« *Chercheuse de Dieu à jamais insatisfaite* » selon le mot du Père André Louf, je me sentais toujours apprentie dans « l'Art de la Prière », spécialement la prière silencieuse. Certes, Saint Benoît m'avait donné le goût d'« habiter avec moi-même », de fréquenter assidûment Bible et Liturgie. J'avais eu à transmettre aux

novices les trésors spirituels de l'Orient Chrétien, les Pères du Désert, la Philocalie... Mais j'avais lu aussi sous la plume du P. Louf que « *la tâche la plus importante de l'homme est de retrouver le chemin de son cœur* ».

Et voici que, au pays du Soleil Levant, j'allais découvrir les dons contemplatifs de l'Asie, surtout bouddhiste et hindoue. Les ouvrages du P. Yves Raguin, jésuite, grand connaisseur du Zen et du Taoïsme, m'avaient déjà aidée à creuser « *la Source* » (titre de son très beau livre). Une session de maîtres des novices, en 1985, m'avait introduite à l'assise silencieuse dans l'« esprit du zen », adaptée par ailleurs à l'Occident par le médecin philosophe allemand K. G. Dürckeim.

Tout ce courant m'avait incitée à un travail sur soi, à une sagesse du corps, propices à la prière et au silence intérieur. Tout cela était préparation providentielle sur un parcours d'intériorité dont l'Esprit Saint est le maître par excellence. Les circonstances s'y prêtaient à merveille.

Aussi à point nommé, toujours dans le cadre du DIM, je m'aperçus de l'existence d'un ashram hindou, à Gretz en Seine-et-Marne, à peu de distance de l'abbaye de

Jouarre. C'était l'occasion de renouer « un fil d'or » de mon adolescence : l'attrait de l'Inde priante (Tagore, Gandhi...). Je fis alors connaissance de l'Ordre Monastique de Ramakrishna.

Dialogue hindou-chrétien cette fois, qui débuta en 1996 et se poursuit encore aujourd'hui, à l'intérieur d'un petit groupe amical à l'abbaye. Je goûtais particulièrement, grâce à cette rencontre du Swami Veetamohananda, une constante de la tradition hindoue : Dieu habite au plus profond du cœur humain, comme une flamme silencieuse brûle dans la « guha », la grotte du cœur. Nos dialogues intra-religieux, toujours respectueux de la foi de chacun, se centrent sur des valeurs communes : le silence intérieur, la paix du monde et la paix du cœur, la richesse du moment présent, la compassion, la prière... Par la « méditation » se cultive le recueillement : « *Eveil à soi, Eveil à Dieu* » selon le mot du P. Henri Le Saux<sup>1</sup>.

C'est ainsi que, peu à peu, la tradition zen puis hindoue, me firent approfondir l'aide précieuse du corps dans la prière : position juste, respiration profonde, gestes de prière, marche consciente, qui unifient tout l'être de l'orant et le détendent. Notre époque, si dis-

<sup>1</sup> N.D.L.R. Voir sa biographie présentée en recension, infra p. 61.

persée et dispersante peut en recevoir beaucoup.

Le combat contre le moi égo-centrique est très vivant dans les grandes religions. Pour la foi chrétienne, le renoncement au « vieil homme » selon St Paul passe par un long regard contemplatif sur le Christ « vidé à mort » sur la croix, avant d'être exalté dans la lumière du Père par sa résurrection. Il vaut la peine de remarquer un grand texte de Vatican II : « *Puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal* » (L'Eglise dans le monde de ce temps n. 22).

Toute recherche d'intériorité passe par une purification du cœur. On pourrait considérer comme le « mantra » chrétien par excellence : la prière de Jésus ou prière du cœur. Elle vient tout droit de l'Evangile et, cultivée de longue date en Orient chrétien, elle est devenue le cri du cœur de millions de priants de par le monde. Elle prend l'envergure d'une intercession universelle, si je dis simplement : « *Seigneur, prends pitié de nous TOUS ...* »

### III-La Sagesse trouve

### ses délices parmi les enfants des hommes (Prov 8,31)

---

Ces trésors, accumulés depuis des millénaires par les sages et les saints de l'humanité, ma foi chrétienne en connaît la source unique : Le Verbe de Dieu, Ami des hommes et leur Sauveur, « *Lumière qui illumine tout homme en venant dans ce monde* » (Jn 1,9)

L'Esprit Saint s'exprime en toutes langues de feu le jour de la Pentecôte. C'est une grâce de notre temps de reconnaître une valeur unique à chaque tradition. Jean-Paul II nous dit d'en discerner le meilleur, sans rien retirer, au contraire à notre foi au Christ. Un véritable dialogue s'inaugure. Il faudrait lire le récit du Dalai Lama rencontrant en Asie Thomas Merton en 1968 peu avant la mort de ce grand pionnier à Bangkok : « *La vie intérieure qui émanait de lui était plus extraordinaire encore que son aspect extérieur. De toute évidence, le Père Merton était un homme profondément spirituel, et authentiquement humble* ».

La sagesse ne va pas sans la compassion, ces deux constantes des grandes religions. Il n'est que d'évoquer Mère Térésa de Calcutta et, corrélativement, l'action caritative et éducative des moines de Ramakrishna ; une de mes

sœurs de Jouarre a pu tout récemment l'apprécier sur place : c'était au cours d'un voyage en Inde, effectué par huit moines et moniales du DIM, guidés par notre ami, Swami Veetamohanda<sup>2</sup>.

La compassion de Jésus s'étend à tous les temps et tous les lieux. Elle le mena jusqu'à la folie de la croix car « *la folie de Dieu est plus sage que les hommes* ». La récente homélie pascale de Benoît XVI était une longue litanie des souffrances contemporaines. Beaucoup d'hommes et de femmes en sont touchés aux entrailles (c'est le mot biblique), et dépensent leur vie et leur savoir pour leur apporter quelque remède.

**IV - La beauté :**  
**« Passant par ces bois  
tu les as revêtus de beauté »**  
**(St Jean de la Croix)**

---

Toutes les grandes traditions spirituelles ont laissé dans l'univers des traces ineffaçables de beauté : musique sacrée, mystère du OM hindou, harmonie des temples zen, sérénité des jardins japonais, et tous ces lieux de prière : mosquées, cathédrales, humbles églises romanes de nos campagnes, icônes de l'Orient chrétien. Sans oublier les poèmes

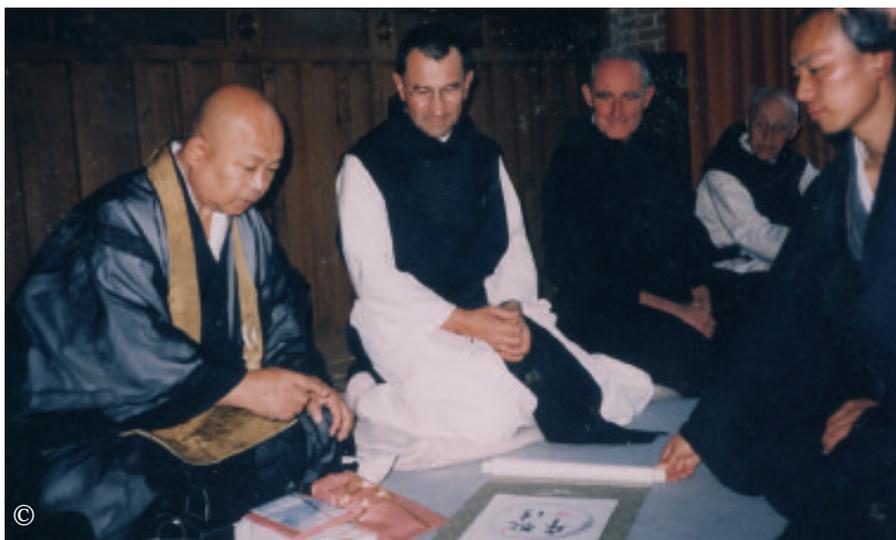
de mystiques « ivres de Dieu ». La liste serait sans fin. Reflets d'Absolu, traces de la lumière divine sur la terre des hommes.

« La beauté sauvera-t-elle le monde ? » Elle ouvre une large échancrure sur l'Infini, sur le ciel. Un de mes grands souvenirs du Japon reste cette méditation silencieuse, moines chrétiens côte à côte près des moines bouddhistes. Nous venions de gravir une colline sacrée, enveloppée de brume matinale. Les rayons de soleil perçaient la forêt, l'Esprit Saint était là auprès de nous. « *Toute prière authentique vient de l'Esprit Saint* » avait dit Jean-Paul II, à la suite d'Assise.

J'évoquerai encore Thomas Merton, dans son Journal d'Asie : « *J'ai fait un drôle de rêve, cette nuit. Je regardais le « Kanchenjuga ».* Il était d'un blanc pur, absolument pur, surtout les sommets qui sont à l'Ouest. Je voyais la pureté de ligne et la beauté de son profil, tout cela en blanc. J'ai entendu alors une voix qui disait ou du moins j'ai eu cette pensée claire : la montagne possède un autre versant. » C'était bien peu avant sa mort. Une autre contemplative chrétienne, Elisabeth de La Trinité dans son étroit Carmel de Dijon, avait gravi les sommets (ou les abîmes)

---

<sup>2</sup> Pour le récit de ce pèlerinage, v. supra p. 22-26.



*Symposium final du V<sup>e</sup> Echange spirituel à Bellefontaine, 1997.*

de l'union à Dieu : pèlerinages d'Absolu, car « *l'abîme appelle l'abîme* » (Ps 42). Mais tout cela c'est pour aujourd'hui, car le Seigneur veut habiter le cœur de tout priant, ici et maintenant et la vie éternelle est commencée, nous dit St Jean.

Je citerai, pour conclure, ce texte

du soufi musulman Rûmi (XIII<sup>e</sup> siècle) : « *Bien que l'un soit en Orient et l'autre en Occident, cependant ils trouvent joie et réconfort dans leur conversation l'un avec l'autre, et celui qui vit dans une génération postérieure à celle de l'autre est instruit et consolé par les paroles de son ami* ».

*Sœur Marie Baron  
moniale de Jouarre*

# CHRONIQUE JURIDIQUE

---

## I - Subventions publiques et discrimination religieuse

Voici le genre d'article que nous aurions souhaité ne pas avoir à écrire. Souvent, en effet, nous avons pu nous féliciter de l'évolution positive du principe de laïcité<sup>1</sup> qui reconnaît le fait religieux et permet son libre développement. La laïcité, après avoir été combative, s'est ouverte pour reprendre une juste formule d'Emile Poulat. Les communautés religieuses en ont pris acte avec satisfaction et, on le voit ces dernières années, les demandes de reconnaissance légale se multiplient notamment dans le monde monastique.

Le laïcisme ne rentrerait-il pas par d'autres portes, dérobées voire discrètes ? Ce serait à craindre si devaient se développer certaines tendances en matière de subventions publiques. En effet, ces derniers temps, certaines subventions ont pu être refusées à des congrégations religieuses à cause de leur nature même. On a pu le voir à propos de subventions

agricoles déployant des aides européennes ; et actuellement on s'en rend compte pour des subventions refusées en matière d'économies d'énergie. Ces derniers dossiers sont emblématiques et se multiplient malheureusement.

La problématique est la suivante. Depuis 1994 les Pouvoirs publics, par l'intermédiaire de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), se sont engagés dans une politique de soutien au développement des chaufferies collectives. Afin de susciter les énergies renouvelables, un programme bois-énergie notamment a été mis en place à partir de l'an 2000. A cet effet des subventions conjointes des conseils régionaux et de l'ADEME sont prévues en faveur du remplacement des anciens systèmes de chauffage par des chaudières à bois. Certaines congrégations religieuses ont obtenu légitime satisfaction.

---

<sup>1</sup> Voir notamment notre article en cette revue (n° 135 d'août 2003 sur *Eglise et Etat en France*. Ou encore l'évolution historique que nous avons brossée dans *La reconnaissance légale des congrégations religieuses*, 2006, p. 3 à 7).

D'autres se sont vu refuser cette possibilité. Citons ici une réponse de refus tout à fait caractéristique de l'ADEME avec sa motivation :

*« Après instruction de votre dossier j'ai le regret de vous informer que votre demande de subvention ne peut faire l'objet d'une décision.*

*... L'art. 2 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat dispose : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimés des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice d'un culte.*

*Je vous informe que l'ADEME ne vous accompagnera pas financièrement dans la réalisation de votre projet. »*

Au plan juridique, le raisonnement ne tient pas. Pour refuser, par principe, aux congrégations le droit à une subvention publique on leur oppose la loi de séparation de 1905 qui prohibe tout financement public des cultes. Or, les congrégations religieuses ne sont nullement des associations culturelles, lesquelles dans l'Eglise catholique sont par principe les associations diocésaines qui ont pour objet de subvenir

aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte, lequel est réalisé dans le cadre des paroisses. Les congrégations religieuses, elles, rassemblent seulement des personnes désireuses de mener en commun la vie religieuse, et rassemblées par des vœux sous l'autorité d'une règle et d'un Supérieur. En droit français, elles sont régies par le titre III de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux associations. Il est donc illégal d'invoquer des principes tirés de la loi de 1905 qui ne leur est nullement applicable.

J'ajouterai que, sur le plan des principes juridiques et éthiques, il y a là une discrimination à l'encontre du monde religieux, une rupture d'égalité entre les citoyens, comme entre congrégations religieuses elles-mêmes puisque, nous l'avons dit, certaines ont obtenu des subventions.

Nous sommes donc décidés à nous battre sur le terrain de la justice pour faire reconnaître les justes droits des instituts religieux. Des recours pour excès de pouvoir devant les tribunaux administratifs ont été engagés avec l'appui d'avocats compétents. La Fondation des Monastères soutient juridiquement et financièrement de tels recours.

*P. Achille MESTRE*

Si votre communauté est victime d'une discrimination du fait de l'administration, en cette matière ou en d'autres, n'hésitez pas à nous le signaler très rapidement. En effet, il nous paraît absolument nécessaire de faire reconnaître vos droits par le juge administratif. Mais attention ! Le recours doit être impérativement introduit dans le délai de deux mois à compter de la décision litigieuse par le Supérieur de la congrégation.

## **II - A propos de l'hébergement des mineurs (2)**

### **Réforme des centres d'accueil collectif à caractère éducatif**

Nous avons commenté dans la revue « Les Amis des Monastères » d'avril 2007 (N° 150 p. 45) le décret 2006-923 du 26 juillet 2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et en particulier l'obligation faite aux personnes morales qui accueillent des mineurs dans certaines conditions de demander pour leur accueil un numéro d'agrément à sa Préfecture.

Les premières communautés qui ont fait cette démarche ont été informées par les directeurs régionaux ou départementaux de la jeunesse et des sports d'un courrier mail qui leur a été

adressé en interne par Monsieur Etienne MADRANGES, Directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette « information » indique que « les séjours à vocation exclusivement culturelle, les retraites, déplacements d'aumônerie ou opérations similaires sont hors du champ de la déclaration. ». (texte intégral sur le site de la Fondation). Elle précise également que le décret ne sera pas complété mais que la FAQ sera modifiée en ce sens. Cette Foire aux questions que l'on trouve sur le site internet du Ministère a été effectivement modifiée quelques semaines après et précise actuellement ceci :

*Les accueils suivants sont-ils soumis à obligation de déclaration ?*

N°102 – Activités culturelles (retraites, groupes de recherche spirituelle ou de servants d'autel, clubs, recollections)

*Non, si exclusivement culturelles*

Les activités sans hébergement liées à la pratique d'un culte, concernant au moins 7 mineurs pour une durée de 14 jours ou plus dans l'année et ne présentant pas une diversité d'activités organisées ne sont pas des accueils de loisirs.

Les séjours (accueils avec hébergement) à vocation exclusivement culturelle, retraites, déplacements d'aumônerie, regroupements exceptionnels de masse, pèlerinages ou activités similaires sont hors du champ de la déclaration.

*Oui, si activités variées*

Les séjours proposant, outre le volet culturel, d'autres activités (ludiques, physiques) devront être déclarés :

- soit en séjour court s'ils ont une durée d'une, deux ou trois nuits
- soit en séjour de vacances si leur durée excède 3 nuits.

Il nous a été précisé par le Ministère que l'activité ludique éventuelle était une activité organisée et que, par exemple, ne rentrait pas dans ce cadre un jeu de ballon pour se détendre pendant la retraite.

En conséquence on peut penser que les monastères sont exonérés de l'obligation administrative de la déclaration de leurs locaux d'accueil lorsqu'ils reçoivent des groupes dont l'activité n'est que spirituelle. Ils peuvent le signaler aux organisateurs des séjours en se référant à la FAQ ci-dessus.

Néanmoins, la Commission Monastique Administrative qui a étudié cette nouvelle réglementation tient à préciser aux communautés :

- que ces obligations pour l'hébergement des mineurs sont des dispositions **supplémentaires** par rapport à la réglementation concernant l'accueil du public. Toutes les communautés qui ont une hôtellerie représentant plus de cinq lits et qui n'accueillent pas exclusivement les familles des moines et moniales, peuvent faire l'objet d'une visite d'une commission de sécurité et devraient déclarer leur hôtellerie comme ERP (Etablissement recevant du public). Le fait de ne pas être obligé de déclarer l'accueil de mineurs n'est qu'une facilité administrative qui n'exonère en aucun cas les communautés de leur responsabilité civile, voire pénale. En pratique, si au cours d'une retraite de mineurs il se produisait un accident ou un sinistre, il ne pourrait pas être reproché à la communauté de ne

pas avoir son numéro d'agrément mais en revanche elle pourrait être condamnée lourdement pour mise en danger de la vie d'autrui.

- de ce fait, au cours de réunions organisées localement pour expliquer cette nouvelle réglementation, certains directeurs départementaux ou régionaux de la jeunesse et des sports ont insisté auprès des communautés pour qu'elles demandent ce numéro d'agrément bien qu'elles n'y soient pas obligées. Nous conseillons donc à toutes les communautés dont les hôtelleries sont aux normes et qui ont reçu une visite positive de la commission de sécurité de demander cet agrément à leur Préfecture, la procédure étant relativement simple. En revanche cette exonération permet à toutes les communautés qui sont aux normes de recevoir des mineurs cet été sans problème administratif en attendant de recevoir leur numéro d'agrément.

- les supérieurs et économes dont les accueils ne sont pas aux normes devraient entamer une réflexion à ce sujet même si elles savent le coût souvent prohibitif de ces aménagements. Elles font courir un grand risque non seulement à leur communauté mais également à l'ensemble du monde monastique. Un sinistre important (incendie, intoxication massive) impliquant la responsabilité de la communauté pourrait remettre en cause l'activité d'accueil des monastères dont on sait l'importance quant à leur présence au monde.

- La Fondation des Monastères tient à votre disposition le compte rendu de l'intervention très complète qu'avait faite frère André ARDOUIN de Ligugé au cours de la réunion de MONASTIC fin novembre 2002 concernant le rôle des commissions de sécurité et la réglementation de la sécurité incendie. Ce compte rendu sera très prochainement mis sur le site de la Fondation.

*MLB*

### **III - Le décret du 11 mai 2007 sur les libéralités**

Nous avons commenté dans le numéro 144 d'octobre 2005 l'ordonnance du 28 juillet 2005 qui a simplifié certaines formalités administratives et, en particulier, a supprimé le régime d'autorisation pour l'acceptation des libéra-

lités faites aux associations, fondations et congrégations légalement reconnues et l'a remplacé par un régime de libre acceptation.

L'ordonnance prévoyait néanmoins dans son article 1<sup>er</sup> que

l'autorité administrative à laquelle la déclaration devait être faite conservait un droit d'opposition motivée par l'inaptitude de l'organisme légataire ou donataire à utiliser la libéralité conformément à son objet statutaire. Les conditions dans lesquelles l'opposition pouvait être formée devaient être fixées par un décret en Conseil d'Etat.

Ce décret est enfin paru au Journal Officiel du 12 mai 2007 (décret N°2007-807 du 11 mai 2007 relatif aux associations, fondations, congrégations et établissements publics du culte et portant application de l'article 910 du code civil - NOR : INTA0752062D). Dans cet intervalle de près de deux ans, en effet, les notaires, associations et même les préfetures ne savaient pas très bien ce qu'il convenait de faire.

Le décret précise la procédure à suivre, applicable dès maintenant pour les libéralités qui n'ont fait aucune demande d'autorisation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Pour celles pour lesquelles une demande d'autorisation a été faite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la demande d'autorisation vaut déclaration.

Nous résumons ici les principaux changements dans la procédure, car le décret étant enfin sorti, nous allons publier le «

Guide des libéralités » que nous avons mis en attente de cette parution et qui sera plus détaillé.

### Libéralités (articles 1 et 2)

- En ce qui concerne les **legs** consentis aux congrégations légalement reconnues, c'est le notaire qui doit faire la déclaration à la préfeture de tutelle de la congrégation. Le dossier comprend la copie du testament, de l'acte de décès, le décret de reconnaissance légale et les statuts et la délibération du Chapitre acceptant le legs.
- En ce qui concerne les **donations** authentiques c'est la congrégation qui fait la déclaration en adressant copie de l'acte, décret et statuts et délibération du Chapitre.

Ces envois se font par courrier recommandé avec accusé de réception.

La préfeture adressera un accusé de réception au notaire ou à la congrégation qui fera courir un délai de quatre mois. S'il n'y a pas notification d'opposition de la préfeture, la libéralité est considérée comme autorisée, une fois le délai expiré.

La congrégation peut demander une attestation de non opposition au bout de ce délai. Notamment si le notaire la réclame en cas de vente immobilière.

L'inaptitude de l'établissement à utiliser la libéralité conformément à son objet statutaire est le seul fondement de l'opposition. Elle peut résulter notamment d'une activité non conforme à l'objet statutaire, à une impossibilité à exécuter les charges de la libéralité ou à en satisfaire les conditions compte tenu de son objet statutaire. La délibération d'acceptation du Chapitre devra donc encore comporter l'affectation destinée à la libéralité, conforme aux statuts.

Les familles ne peuvent plus faire de réclamation auprès de l'autorité administrative mais seulement une procédure devant le juge judiciaire. Il n'y a donc plus de déclaration à faire auprès de la préfecture du lieu du domicile du testateur. Les biens immobiliers provenant des legs ou donations ne sont plus soumis à estimation des domaines mais doivent être vendus à l'amiable ou aux enchères dans un délai de trois ans s'ils ne sont pas nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Cette estimation des domaines peut néanmoins être demandée par la congrégation si elle l'estime nécessaire.

Les dons manuels et les remboursements de contrats d'assurance vie ne sont toujours pas soumis à déclaration.

### **Actes de disposition (article 7) : maintien du régime d'autorisation**

---

L'achat ou la vente de biens immobiliers, de rentes ou valeurs garanties par l'Etat restent soumis à autorisation.

L'autorisation est réputée accordée si le Préfet n'y a pas fait opposition dans les deux mois de leur notification par l'établissement.

Nous rappelons aux communautés non reconnues légalement qu'elles n'ont pas la possibilité de recevoir des libéralités. Si elles sont averties par une lettre d'un notaire qu'un legs leur a été consenti directement, elles doivent adresser copie de ce courrier à la Fondation le plus rapidement possible. La Fondation prendra contact avec le notaire et verra avec lui si le legs est suffisamment important pour faire une requête auprès du TGI afin que le legs soit attribué à la Fondation à leur bénéfice.

*MLB*

# EXTRAITS DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2007

---

**AU SIEGE SOCIAL DE LA FONDATION DES MONASTERES  
83/85 RUE DUTOT – 75015 PARIS**

## Rapport moral de la Présidente

« Ces derniers mois ont été tout occupés de l'élection présidentielle et je ne peux commencer ce rapport moral sans saluer aujourd'hui celui qui va devenir dans quelques jours notre nouveau président, élu il y a une semaine. Les membres de nos communautés religieuses, qu'elles soient contemplatives ou apostoliques, participent pleinement à la vie de notre pays et sont citoyens à part entière, bien qu'on leur ait dénié souvent leur caractère d'intérêt général. Nous espérons qu'après cette campagne passionnée, les promesses de solidarité, d'ouverture et de rassemblement national seront tenues, celles-ci exprimant nos valeurs chrétiennes de charité et de paix. Par leur présence priante, leur activité d'accueil, les monastères portent et sont en contact avec des personnes en difficulté de vie, sur le plan économique comme sur le plan psychologique ou spirituel ; ils sont ainsi proches de beaucoup de détresses et contribuent pleinement à cette solidarité. Nos prières accompagnent notre nouveau Président dont la tâche est immense.

Cette année a été riche en événements, en épreuves comme en joies. A la Fondation, nous avons tous participé à la peine de Brigitte et François Estrangin et à celle de leur fils qui a perdu son épouse en décembre dernier. Nous redisons à Brigitte et François l'assurance de nos prières et de celles de tous les moines et moniales qui les ont connus, pour eux et pour tous leurs enfants et petits-enfants.

En janvier 2007 nous avons aussi appris avec beaucoup de tristesse le décès subit de sœur Huguette Burnand, en religion sœur Hélène, qui a été membre de droit du Conseil d'Administration pendant vingt ans, représentant les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry qui ont été d'une grande aide pour le Père Huteau lorsqu'il a créé la Fondation. Lors de la modification des statuts de la Fondation en 2005, la Congrégation des sœurs, de même que l'Abbaye de Melleray, n'avaient pas souhaité rester membres de droit et de ce fait nous n'avions pas vu sœur Hélène au dernier Conseil chez les Clarisses de Cormontreuil, mais nous restions en contact et nous avons admiré son énergie à surmonter ses pro-

blèmes de santé. Sa curiosité intellectuelle et sa gaieté manqueront sûrement beaucoup à ses sœurs comme à nous-même. Gardons Sr Hélène dans notre prière.

Dans un autre domaine, nous sommes encore émus par l'épreuve qui a frappé la communauté des Bénédictines de Kergonan qui a dû faire face à un terrible incendie il y a moins d'un mois détruisant complètement leur église abbatiale ; d'autres lieux de vie ont également été touchés (le noviciat en particulier) ! Mais nous remercions Dieu qui a permis que toutes les sœurs en soient sorties saines et sauvées et nous prions pour les deux pompiers qui ont été blessés en se battant courageusement pour sauver le monastère. La Fondation a mis un fonds à la disposition des sœurs pour les dépenses urgentes et nous espérons qu'il sera également alimenté par la solidarité de tous, moines et amis des monastères. Nous recevons déjà des dons à leur intention et nous savons qu'elles ont été beaucoup aidées par des bénévoles qui ont afflué, en particulier pour commencer à aider au nettoyage afin que les sœurs puissent recommencer à vivre un peu normalement. Ces témoignages de solidarité ont beaucoup touché les sœurs et nous tous à la Fondation puisque c'est le but essentiel de notre action.

« Bénissons le Seigneur », dirait M<sup>gr</sup> Robert LE GALL, ancien abbé de Sainte-Anne de Kergonan, Président d'honneur de la Fondation des Monastères, nouvel archevêque de Toulouse depuis le 11 juillet 2006 et qui a toujours su rendre grâce à Dieu pour les petites choses comme pour les grandes. Nous nous sommes associés avec joie à sa nomination. Monseigneur Le Gall nous a fait tout récemment l'honneur d'un éditorial dans le numéro d'avril de notre revue « Les Amis des Monastères » consacré à la liturgie. Nous l'en remercions et nos prières l'accompagnent pour cette nouvelle charge du diocèse de Toulouse.

L'année a aussi été source de joies pour les monastères et la Fondation. Joie en particulier de voir tant de nouvelles fondations éclore dans tous les pays, hors de France, et l'élan des donateurs qui participent à leur création. Le monastère cistercien de Koutaba au Cameroun, fondation de l'Abbaye d'Aiguebelle, est déjà bien avancé de même que celui de Mwanda au Congo. A Novy-Dvür, en Tchéquie, fondation de l'Abbaye de Sept-Fons dont l'église a été inaugurée en septembre 2004 ; les moines continuent les travaux de la future hôtellerie dans un magnifique bâtiment entièrement voûté. Les Cisterciennes de Vitorchiano les y ont rejoints et entament des travaux à Policany. A Madagascar, les Clarisses de Kabinda, originaires de Béziers viennent de fonder à Ampasipotsy et au Sénégal. Les Carmes de Montpellier s'installent définitivement à N'Diaffat-Kaolack. Nous saluons aussi les sœurs de l'Annonciade de Peyruis qui sont parties tout récemment et courageusement au Costa Rica à l'appel de l'évêque du lieu. Du Monastère de Keur Moussa, au Sénégal, quelques moines sont allés au Bénin, à St Joseph de Séguéya, créer un nouveau lieu monastique. Impossible de les citer tous mais qu'ils sachent que la Fondation les soutient dans ce nouvel élan monastique qui va du Nord au Sud et qu'elle fera le maximum pour les y

aider. Car vous savez qu'il y a quelques années, la Fondation a décidé de consacrer environ un quart de ses secours financiers à ces fondations hors de France, d'abord parce qu'elles sont pendant un temps certain une charge pour les maisons mères de métropole et ensuite parce qu'elles participent au rayonnement de la culture française et de nos valeurs chrétiennes dans le monde entier.

Les ressources de la Fondation vont les y aider, car elles sont cette année encore en nette progression. La nouvelle politique de communication de la Fondation y a beaucoup contribué et je voudrais en remercier Madame Françoise Maréchal, qui mène une activité inlassable pour faire connaître la Fondation et les besoins de nos communautés. Les dons et les legs ont augmenté de plus de 50 %, encore plus que l'année dernière, ce qui nous avait déjà permis d'accroître nos secours financiers aux communautés. Ces aides ont atteint plus d'un million sept cent mille euros cette année et nous pourrions donc encore les accroître l'année prochaine où nous espérons pouvoir dépasser deux millions d'euros en secours. C'est nécessaire et il faudra toujours plus, car en France, des restructurations sont inévitables compte tenu du vieillissement de certaines de nos communautés et du manque de vocations qui font que certains monastères doivent se regrouper ou réduire leur espace de vie. Les devis de restauration ou d'adaptation des lieux monastiques sont hélas eux aussi en augmentation constante et nos aides ne sont pas toujours suffisantes pour faire aboutir certains projets. Je pense qu'il nous faudra, à la Fondation, entamer une réflexion à ce sujet et déterminer comment, en dehors des aides financières, nous pouvons accompagner ces communautés, les aider à discerner les meilleures solutions et mettre éventuellement à leur disposition des spécialistes de confiance pouvant les conseiller utilement, car nous pouvons constater que souvent, la fermeture d'un monastère attire certaines personnes peu scrupuleuses, qui, sous prétexte de conseils bénévoles, cherchent en fait leur propre intérêt.

Car le souci de répondre aux difficultés auxquelles se heurtent les communautés sera toujours la priorité de la Fondation. Depuis deux ans nous avons constaté qu'un certain nombre d'escroqueries les visent particulièrement car les moines et les moniales sont des êtres pour qui la confiance est une vertu naturelle et qui ne peuvent souvent pas soupçonner la duplicité totale de certaines personnes. Toute cette année encore, nous nous sommes battus contre ces prétendues sociétés d'annuaires sur Internet qui font signer de faux contrats par fax sous des prétextes divers. Celles-ci font ensuite pression par des téléphones et des courriers menaçants en laissant croire aux communautés qu'elles se sont mises elles-mêmes en tort et en exigeant des paiements immédiats. Nous le redisons aux communautés : il ne faut pas hésiter à appeler le service juridique de la Fondation lorsqu'on est confronté à ce genre de problème car cela permet de faire d'utiles mises en garde qui ont porté leurs fruits cette année. Lorsque les communautés ont été averties à temps, elles ont pu réagir utilement et refuser à bon droit de payer des factures totalement injustifiées.

Dans un autre domaine, nous avons également soutenu juridiquement certaines communautés victimes de discrimination de la part de collectivités locales qui,

depuis quelque temps, dénie à certains monastères le droit de demander une subvention concernant le secteur agricole ou celui des économies d'énergie au prétexte qu'elles ne peuvent « subventionner le culte ». Cela dénote une réelle méconnaissance du monde religieux de la part de certains responsables puisqu'on ne saurait qualifier une congrégation, qu'elle soit reconnue légalement ou non, d'association culturelle, et particulièrement en ce qui concerne les communautés féminines.

Après les restrictions que l'Administration fiscale a imposées aux communautés en ce qui concerne la TVA à taux réduit sur les travaux dans les locaux d'habitation, déniaut aux monastères et aux couvents le qualificatif de local d'habitation, au mépris de la volonté exprimée du législateur, c'est une nouvelle forme de discrimination qui n'est pas normale.

Comme je vous le disais en commençant, les religieux, contemplatifs ou apostoliques sont des citoyens à part entière, réglant leurs impôts locaux, et participant de bien des manières à la vie de leur région. La Fondation est prête à faire les recours nécessaires pour qu'ils soient considérés de la même manière que les autres citoyens de ce pays dont nous acceptons tout à fait la laïcité, mais pas l'anticléricalisme.

Les activités de la Fondation se sont développées et son fonctionnement a dû être adapté à cette nouvelle charge de travail pour nos permanentes. Nous avons donc accueilli en avril 2006 Marie-Madeleine Duprey qui a renforcé le service des dons souvent surchargé et qui s'est adaptée avec courage à cette tâche qui demande beaucoup d'attention et de soin. Nous espérions ainsi pouvoir mieux assurer le service des donateurs et des communautés, mais malgré cela, les saisies de dons et les reversements ont pris du retard en début d'année. Le Bureau a donc demandé un audit à une personne spécialisée dans les ressources humaines et la politique salariale pour essayer de mieux organiser les différents postes de travail et voir les besoins éventuels en personnel pour les années à venir. Nous aurons le rapport de cet expert pour le prochain Conseil d'octobre et pourrons alors prendre des décisions au moment du vote des budgets.

Car nous aurons aussi des problèmes au service des legs puisque Guy Fournis, notre cher notaire qui nous assiste de ses précieux conseils depuis plus de dix ans va, à la fin du mois de juin, prendre une retraite définitive bien méritée. Anne-Marie et lui n'ont pas pu être là aujourd'hui mais je voudrais ici les remercier tous les deux pour leur dévouement constant au service de la Fondation et des communautés. Anne-Marie a assuré bénévolement ces dernières années une multitude de tâches à la Fondation, de l'envoi des reçus fiscaux qu'elle emportait dans des valises chez elle pour qu'ils partent à temps jusqu'à la communication qu'elle a assurée avec vaillance jusqu'à ce que Françoise vienne la remplacer. Que les prières des moines et moniales les accompagnent pour cette nouvelle étape dont nous savons qu'elle sera active car ils s'occupent beaucoup de leurs enfants et petits-enfants. J'espère avoir l'occasion de le leur dire à Cîteaux en octobre prochain.

Car c'est à l'Abbaye Notre-Dame de Cîteaux, lieu « culte » comme diraient nos jeunes d'aujourd'hui et mieux encore, lieu « source » pour tous les cisterciens, que nous aurons la joie de nous retrouver en octobre prochain, accueillis par Dom Olivier Quenardel, actuel Abbé. Je souhaite à tous de pouvoir être présents ! Nous pourrions expérimenter et apprécier la nouvelle hôtellerie restaurée. Que Dom Olivier et la communauté de Cîteaux soit déjà remerciés de leur accueil !

En ces jours qui précèdent la belle fête de l'Ascension, je vous souhaite à tous de tourner votre regard vers Celui qui nous précède près de son Père et notre Père tout en n'oubliant pas le travail qui demeure sur nos terres de Galilée d'aujourd'hui ! »

## **Rapport de gestion du trésorier**

---

### **1. COMPTE DE RESULTAT**

#### **1.1 Produits nets de l'exercice**

Pour l'année 2006, l'ensemble des dons et legs perçus par la Fondation s'est élevé à 19 398 K€, contre 12 395 K€ en 2005, soit une augmentation de 56,5 %.

Compte tenu des versements effectués, ou restant à effectuer, le produit net conservé par la Fondation a atteint 2 527 K€, contre 1 624 K€ en 2005.

La totalité des secours, (y compris secours spéciaux et sociaux) attribuée en 2006 s'est élevée à 1 744 K€ contre 1 444 K€ en 2005.

Compte tenu de ces éléments, les produits nets de l'exercice 2006 font apparaître un profit de 783 K€ contre un profit de 180 K€ en 2005.

#### **1.2 Résultat financier**

Le résultat financier ressort à 1 370 K€ contre 1 252 K€ en 2005.

En 2006, les éléments suivants doivent être notés :

- Le montant des plus-values nettes sur cession de titres de placement s'est élevé à 1 230 K€

#### **1.3 Revue**

Les ventes de la revue se sont élevées en 2006 à 19 K€ à l'identique de 2005.

Le résultat de la revue fait apparaître une perte de 27 K€, contre une perte de 13 K€ en 2005.

## 1.4 Charges d'exploitation

Les charges de structure s'élèvent à 654 K€ contre 570 K€ en 2005.

Les principales variations enregistrées dans les charges de structure sont les suivantes :

	2006	2005	Variation
Communication	125	66	59
Salaires et charges sociales	250	208	42
Dotations aux amortissements	40	57	(17)

## Résultat net

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 6 K€ le résultat net de l'exercice 2006 ressort en bénéfice à 1 466 K€, contre un bénéfice de 847 K€ en 2005.

## 2. BILAN

### 2.1 Actif immobilisé

#### 2.1.1. Immobilisations financières 1 244 K€

Des prêts ont été accordés aux Communautés pour 515 K€. De même, ces dernières ont remboursé 335 K€ à la Fondation.

### 2.2. Actif circulant

#### 2.2.1. Autres créances 696 K€

Les « autres créances » sont notamment constituées :

- des sommes à recevoir sur les successions pour 678 K€,

#### 2.2.2. Valeurs mobilières de placement 33 788 K€

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au bilan à leur valeur d'acquisition, soit 33 861 K€, sous déduction d'une provision pour dépréciation de 73 K€.

#### 2.2.3. Trésorerie 3 928 K€

La trésorerie nette disponible s'élève à 3 928 K€ au 31 décembre 2006, contre 3 633 K€ en 2005.

### 2.3. Fonds associatifs

Les fonds propres s'élèvent à 13 410 K€ contre 11 944 K€ en 2005, l'écart constituant le résultat de l'exercice 2006.

### 2.4. Fonds dédiés

Ils sont classés en trois catégories distinctes :

- Les fonds dédiés qui sont conservés temporairement par la Fondation à la demande des communautés bénéficiaires.  
Ils sont, en règle générale, relatifs à des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif du bilan : 18 848 K€ (Dettes à plus d'un an).
- Les fonds dédiés relatifs aux versements effectués en fin d'année par les donateurs et qui ont été reversés aux bénéficiaires début 2007 : 1 076 K€ (Dettes à moins d'un an).
- Les legs à reverser relatifs aux dons et legs nés antérieurement à 2004 et dont le montant correspond à la valeur estimée au moment de l'autorisation administrative : 541 K€ ( Dette à moins d'un an)

### 2.5. Dettes

#### 2.5.1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 362 K€

Il s'agit du solde de l'emprunt souscrit pour acquérir l'immeuble de la rue Dutot. Cet emprunt s'achève en Juin 2009.

#### 2.5.2. Autres dettes 5 962 K€

Ce poste englobe :

- Dettes diverses pour 228 K€, dont les secours décidés sur 2006 mais non encore versés au 31 Décembre 2006,
- Legs en cours de réalisation pour 5 734 K€

#### 2.5.3. Produits constatés d'avance 133 K€

Il s'agit de la quote part estimée revenant à la Fondation, des legs autorisés par décision préfectorale en 2003, ou précédemment, mais qui n'étaient pas intégralement réalisés au 31 décembre 2006.

La part intégrale de la Fondation sur ces legs sera reconnue dans les produits de l'exercice au cours duquel le legs sera définitivement réalisé.

### Situations des legs

Malgré les difficultés liées aux incertitudes de procédure, nous avons constaté cette année un montant de legs de 1 246 100 € dont plus de 700 000 € non affectés, ce qui a fait avec la participation monastique de 10 % un montant de 831 583 € à affecter au fonds de secours de la Fondation des Monastères. C'est environ 5 % de plus que l'année dernière. Nous avons clôturé 34 legs.

2006 a été une très bonne année en ce qui concerne l'arrivée des legs. Nous avons accepté 39 legs, quatre donations en pleine propriété, trois donations d'usufruit temporaires et une dévolution de communauté. Parmi ces legs, plusieurs ont été très conséquents car ils comportaient beaucoup de biens immobiliers qui se sont très bien vendus. Nous le constaterons vraisemblablement dans les résultats l'année prochaine.

Enfin, nous avons eu, cette année, un accroissement considérable des produits d'assurance vie, puisque vous constaterez dans les comptes que le montant a représenté cette année 1 628 854 €. Les donations en titres ont aussi été très importantes. Du fait de ces donations ou legs importants nous avons constitué cette année quatre nouveaux fonds dédiés.

Nous avons procédé cette année à quatre nouvelles interprétations judiciaires. Cette année pour la première fois nous procédons à une interprétation judiciaire pour une assurance vie dont le bénéficiaire était une communauté non reconnue et qui n'a pas voulu nous être délivrée par la Compagnie en dépit de la demande de la communauté concernée.

### **Situation et évolution des secours (dons et prêts)**

---

Dom Louis COCHOU, vice-président de la Fondation des Monastères et responsable de la commission d'attribution des secours, fait son rapport sur l'évolution des secours attribués par la Fondation sur la dernière période.

#### **1. Les secours**

Le **montant total** des secours attribués aux communautés a progressé de 20 % au cours de l'année 2006, passant de 1 437 000 à **1 738 200 €**. Si l'on se reporte cinq ans en arrière, à 2001, on constate que ce montant a été multiplié par un coefficient de 3,20. Cela est dû à la fois à l'augmentation des avoirs de la Fondation et aux excellents résultats de la gestion financière. **1 339 700 €** (77 %) ont été attribués à des monastères français et **398 500 €** (23 %) à des monastères étrangers.

Le **nombre des monastères** qui ont bénéficié de l'aide de la Fondation, a augmenté aussi, passant de 63 en 2005 à **71** en 2006. Ce chiffre était de 56 en 2004, 57 en 2003, 61 en 2002. Sur les 71 monastères, 22 sont monastères d'hommes, 49 monastères de femmes.

En 2006, **44** monastères **français** ont été aidés (13 d'hommes et 31 de femmes) et **27** monastères **étrangers** (9 d'hommes et 18 de femmes). La répartition de ces monastères par ordres religieux est la suivante:

En **France** : 13 bénédictins (7 h et 6 f) ; 4 cisterciens (2 h et 2 f) ; 10 carmels ; 7 monastères de clarisses ; 10 de communautés diverses.

A **l'étranger** : 12 bénédictins (6 h et 6 f) ; 7 cisterciens (3 h et 4 f) ; 4 carmels ; 2 monastères de clarisses ; 2 d'autres ordres.

Cette proportion ne varie guère d'une année à l'autre car elle correspond à celle du nombre de monastères existant dans chacun des ordres concernés.

Sur les 27 monastères étrangers aidés en 2006, 11 sont situés en divers pays d'Afrique, 5 à Madagascar, 2 au Brésil, 1 au Vietnam, aux Philippines, au Japon, en Chine, en Lettonie, en Pologne, en Tchéquie, en Grèce et en Israël.

Les **motifs habituels** des **demandes** de secours n'évoluent guère : pour les monastères français, il s'agit surtout de travaux de rénovation ou d'entretien (60 %), un peu de constructions (15 %) ; pour l'étranger, surtout de constructions (81 %). Quelques demandes concernent la formation ou des activités culturelles. Une subvention de 15 000 € est versée chaque trimestre à la Caisse d'entraide moines-moniales.

## 2. Les prêts

Des prêts ont été accordés à 7 **monastères** français au cours de l'exercice 2006 pour un montant total de **515 000 €**, moins que l'an dernier où la Fondation avait attribué 10 prêts pour un montant de 640.000 euros. Des remboursements ont été effectués au hauteur de 335 000 €.

Le total des prêts en cours au 31.12.2006 est de **1 232 922 €**.

## L'activité de la Commission Monastic Administrative (CMA)

Le Père Achille MESTRE en fait un bref rapport.

Se réunissant tous les deux mois environ, la CMA s'est saisie de toutes les questions posées par les communautés. Certaines de ces questions, qui étaient d'intérêt général, ont été ensuite reprises dans la revue.

Plusieurs communautés ayant fait l'objet de refus de subvention de l'ADEME, sous prétexte du principe de non subvention du culte, des recours contentieux ont donc été initiés.

L'année 2006 a vu la réédition de deux documents pratiques à l'usage des communautés : le guide de la reconnaissance légale, et le guide fiscal.

La journée annuelle de formation, co-organisée par la Monastic et la Fondation, où sont conviés tous les responsables économes, a eu lieu le 14 novembre au Centre Sèvres après avoir été préparée par la CMA. Elle avait pour thème : Les supports juridiques des activités lucratives des monastères. Les deux communications du Père Mestre et de Maître Xavier Delsol, ainsi que la retranscription des débats ont fait l'objet d'une publication en février 2007.

## “Les Amis des Monastères”

Le Père Achille MESTRE retrace le bilan de l'année 2006. Ses quatre numéros ont été consacrés à Landévennec en janvier, aux monastères de l'Est en avril, aux Servantes des Pauvres en juillet, et en octobre à certaines initiatives

artistiques remarquées dans le monde monastique. L'année 2007 a vu d'abord paraître un numéro sur la communauté des Clarisses de Cormontreuil. Le suivant, celui d'avril, avait pour thème : « Monastères et questions liturgiques ».

Pour la suite, nous aurons en juillet le dialogue inter-monastique, et en octobre les fondations à l'étranger. Citeaux en janvier, et en avril 2008, une suggestion : Romchamp et La Tourette.

L'élaboration de la revue se fait toujours en équipe au secrétariat, et avec Sœur Marie Luc des Clarisses de Voreppe.

## **Communication**

---

La carte de vœux 2007 a été adressée à 7 000 notaires (envois personnels). Choisie sur le thème de la fraternité, elle semble avoir été appréciée.

La documentation (dépliants, marque-page) a été envoyée à toutes les communautés et leur stock est renouvelé sur demande. Elle est également diffusée dans les salons et manifestations.

Pour la première fois, la Fondation a fait une lettre de remerciements aux 28 000 donateurs qui lui ont adressé un don en 2005 ou en 2006. Cette lettre a été bien accueillie.

Le développement des relations avec la presse se fait au long cours. Françoise Maréchal se saisit de tous événements heureux ou malheureux (incendie de Kergonan) pour faire connaître la Fondation et son action au service des monastères.

Le site internet est mis à jour en permanence.

Toutes les actions de communication se font avec les communautés qui de leur côté sollicitent beaucoup Françoise Maréchal.

Le projet d'annuaire décidé en 2006 est en très bonne voie.

## **Résolutions du Conseil d'Administration de la Fondation des Monastères du 15 mai 2007 au siège social de la Fondation**

---

### **Première résolution**

Le Conseil, après avoir pris connaissance du procès verbal du 14 octobre 2007, en approuve les termes à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Deuxième résolution**

Le Conseil, après avoir pris connaissance des décisions prises par les bureaux des 23 janvier et 17 avril 2007, les approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Troisième résolution**

Le Conseil, après lecture du rapport moral de la Présidente, du rapport financier du Trésorier, du rapport du Commissaire aux Comptes et des rapports sur l'évolution des dons et legs, sur l'évolution des secours, approuve les termes de ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2006 qui lui ont été présentés. Il donne quitus plein et entier pour sa gestion au Bureau de la Fondation des Monastères.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Quatrième résolution**

Le Conseil décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :

- 10 % du résultat à la réserve statutaire soit : 146 584 €
- le solde en report à nouveau soit : 1 319 251 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Cinquième résolution :**

Le Conseil fixe au 15 avril 2008 la date du prochain Conseil d'Administration à se tenir au siège, 85, rue Dutot à Paris XV<sup>e</sup>.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 h et de tout ce que dessus il a été dressé procès verbal qui a été signé par la Présidente et par le Secrétaire statutaire.

# RECENSIONS

---

*Le présent numéro de notre revue étant consacré au dialogue inter-monastique il nous a paru utile de présenter d'abord plusieurs ouvrages récents ayant trait au dialogue inter-religieux.*

## ***De Babel à Pentecôte. Essais de théologie interreligieuse***

Claude GEFFRE

368 pages, Cerf 2006, coll. *Cogitatio Fidei* n° 247 - 39 €.

Orfèvre en cette matière, l'auteur rassemble ici de nombreux textes et contributions qu'il a pu écrire sur le dialogue interreligieux. Sa conviction est forte : la tentation des hommes, c'est Babel dans laquelle se prononcerait une langue unique et se célébrerait une religion unique ; C. Geffré nous fait comprendre que Dieu désire autre chose : que nous fassions l'expérience de Pentecôte, l'Esprit Saint nous aidant à nous comprendre dans nos langues respectives, à nous recevoir dans nos cultures diverses. Le mythe de l'unité visible entre toutes les religions relève de l'utopie, et Jean-Paul II à Assise a bien pris soin de l'écartier, chacun étant invité à prier selon sa propre foi. « Le Dieu créateur de la Bible bénit la multiplicité » (p. 178), laquelle doit être source d'émulation réciproque et l'auteur le montre avec une grande clairvoyance dans le cadre du dialogue islamo-chrétien. Les conditions du dialogue sont rappelées avec justesse et précision : l'égalité entre les partenaires, le respect de l'autre dans sa différence et la fidélité à soi-même. La démarche est ascétique, mais les acteurs du dialogue interreligieux savent qu'elle est incontournable.

Une autre difficulté, plus théologique celle-là, est abordée de front : la partie chrétienne doit tenir compte des semences de vérité qui existent dans toute tradition religieuse authentique, mais en même temps préserver les exigences de sa propre foi qui lui enseigne le caractère incontournable de la médiation absolue du Christ. En réponse l'auteur pose deux certitudes : l'universalité du salut en Christ, mais en même temps le fait que l'Eglise ne doit pas s'attribuer un monopole dans l'ordre du salut. En cette voie du pluralisme religieux, l'auteur va très loin, sans doute trop loin pour certains de ses lecteurs lorsqu'il affirme par exemple la possibilité d'une double appartenance « au sens d'une synthèse inédite entre les valeurs chrétiennes et les valeurs positives d'une autre religion » (p. 340), ou encore lorsqu'il affirme « qu'il y a plus de *vérité religieuse* dans la somme de toutes les religions que dans une religion prise isolément y compris le christianisme lui-même. »

Quoi qu'il en soit, tout lecteur ne pourra que se réjouir d'une œuvre aussi monumentale, rassemblant de façon structurée des documents épars et donc difficiles d'accès conjoint.

A.M.

***Echos infinis du silence. Vers une spiritualité chrétienne ouverte à l'Orient***

Jean-Bernard SIMON-VERMOT

*198 pages, Médiaspaul 2006, 15,60 €.*

Les acteurs du dialogue inter-religieux seront intéressés par l'expérience de ce chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice (Suisse) qui a vécu une quinzaine d'années en Inde et est familier des Upanishads. Il confronte deux mystiques, deux chemins de contemplation qui sont plus proches que la théologie ne pourrait le faire croire. Cet ouvrage vérifie, s'il en était besoin, que les moines sont à l'avant-garde de la rencontre des spiritualités parce-qu'ils vivent au quotidien, dans le Christ et en communauté, une expérience de communion.

***Dennis GIRA et Fabrice MIDAL***

Jésus. Bouddha. Quelle rencontre possible ?

*192 pages, Bayard 2006, 18,90 €.*

Nous avons beaucoup apprécié cet échange de lettres entre un théologien chrétien et un philosophe qui se réclame du bouddhisme. Nos auteurs savent cultiver les vertus du dialogue, conscients de ses impératifs comme de ses limites. Entre eux s'est forgée une véritable amitié qui permet de partager à l'autre les richesses du coeur, sans aucun désir de conversion mutuelle, mais dans le souci d'affiner toujours davantage sa propre croyance et de lui demeurer fidèle. On le vérifie une fois encore, proximité et distance sont les deux pôles de tout dialogue inter-religieux authentique, le tout baignant dans un sain réalisme qui permet à chaque partie de voir et dire les choses telles qu'elles sont. Semblable ascèse repose sur une grande humilité tissée par l'écoute de l'autre et l'empathie. A travers leurs lettres, nos auteurs se questionnent, se disent aussi beaucoup. Et c'est une joie pour l'esprit que de suivre leurs échanges toujours aisés à saisir... ce qui n'est pas une mince qualité !

A.M

***Stephan SCHUHMACHER***

Le Zen autrement

*206 pages, Albin Michel 2007, 15 €.*

Voilà un petit ouvrage qui permet une initiation à cette tradition, dans un style clair et hors des sentiers battus. De nombreuses histoires sont rapportées qui permettent de saisir de l'intérieur cette quête de sens à notre vie, à l'amour comme au bonheur ou à la mort.

*La grotte du cœur. La vie de Swami Abhishiktananda, Henri Le Saux*

Shirley du BOULAY

434 pages, Cerf 2007, 39 €.

Après la biographie déjà ancienne de M.M. Davy, il est heureux que les Ed. du Cerf présentent à nouveaux frais la figure de ce géant du dialogue inter-religieux avec l'hindouisme que fut Henri Le Saux. A priori, rien ne prédestinait ce Breton, moine de Kergonan, à s'immerger en Inde à l'âge de 38 ans et où il demeurera sans interruption jusqu'à sa mort en 1973. Ce dialogue, Dom Henri Le Saux l'a vécu d'une façon radicale en revêtant la robe safran de sannaysi, de renonçant, sous son étole de prêtre et en prenant le nom de Swami Abhishiktananda. Fidèle à la messe quotidienne, il a tenté de passer sur l'autre rive, celle de l'advaita, de la non-dualité qui suppose un évidement total de soi au profit de la connaissance du grand Soi, laquelle débouche sur un 'Je suis' qui pénètre tout l'être, lui permettant de rejoindre le Christ cosmique. On s'en doute, un tel chemin ne va pas sans tiraillement ; et ce fut un vrai chemin de croix pour le P. Henri Le Saux qui ne s'en cachait pas, écartelé entre l'altérité et la non-dualité, entre la parole et le silence, entre la solitude et la vie communautaire, entre l'Evangile et les Upanishads. Mais cette tension fut féconde chez cet être d'exception qui n'a cependant eu qu'un disciple direct dont on a depuis perdu la trace. Etait-il donc un gourou avisé ? La question reste posée et son mystère correspond bien à cet homme inclassable.

A.M.

*Sagesse hindoue pour qui cherche Dieu*

Francis X. CLOONEY

200 pages, Ed. Lessius 2004.

« Dans la quête de la sagesse, nous n'avons pas à mépriser ce que nous sommes déjà ou ce que notre tradition propre nous a déjà offert » (p. 78). L'auteur, prêtre et jésuite, très au fait de l'Inde et de sa spiritualité, nous introduit dans un dialogue fécond qui est le sien entre christianisme et hindouisme. Son propos se veut modeste, même s'il est étayé avec précision ; et le néophyte sera heureux d'approcher des textes mystiques clés d'une tradition qui lui est étrangère mais dont les contours lui permettront d'approfondir sa propre foi. Ce livre peut nous aider à avancer sur le chemin de l'expérience spirituelle et de la contemplation.

*La grâce de l'instant présent. La chance du chrétien*

Victor SION

Entretiens avec Rachel et Alphonse Goettmann

272 pages, Ed. des Béatitudes 2007, 14 €.

Religieux carme, le P. Sion a traversé le XX<sup>e</sup> siècle à l'écoute du message de Thérèse de Lisieux. Il nous livre ici des pistes pour avancer dans la vie spirituelle autour de quatre thèmes successivement envisagés : l'instant présent, le mouvement d'abandon, la chance d'être pécheur et prendre Marie chez soi. Mgr Gauchet introduit cet ouvrage qui nous aide à partir de nos blessures et nous conduit « jusqu'au sein de l'Eternel Foyer de la Trinité bienheureuse. »

### *Le chant des profondeurs*

Nathalie NABERT (sous la dir. de)

160 pages, Salvator 2007, 14,50 €.

Voici un voyage intérieur à plusieurs voix qui nous viennent des grandes religions monothéistes. Chacun y trouvera un cheminement ancré dans sa propre tradition spirituelle ou dans celle des autres. Le dialogue entre les religions, entre les mystiques et entre les cultures gagne à ce type d'ouvrage rapportant des expériences diverses. On a particulièrement goûté la contribution de Dom André Louf sur l'homme intérieur.

### *Le psychanalyste et le bibliste. La solitude, Dieu et nous*

Jacques ARENES et Pierre GIBERT

222 pages, Ed. Bayard 2007, 19 €.

Françoise Dolto nous avait initiés à une lecture psychanalytique de la Bible. Ici une psychanalyste et un bibliste réputés confrontent leurs lectures sur le thème bien actuel de la solitude. De courts chapitres donnent des clés de lecture pour des passages tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Ce livre permet de renouveler sa lectio divina ; d'interpeller aussi qui se replierait sur un ego ne se laissant pas déranger par l'autre...

### *Ashrams. Grands maîtres de l'Inde*

Arnaud DESJARDINS

218 pages, Albin Michel 2007.

La réédition de cet ouvrage, qui offre une première approche très vivante et fort concrète de l'hindouisme, est heureuse. L'auteur relate ses séjours en Inde dans les années 60 en différents ashrams dont il décrit bien le quotidien mystérieux et fascinant. Le propos manque cependant d'un certain recul critique et l'auteur, d'origine chrétienne, est visiblement mal à l'aise avec l'Eglise.

### *Le chemin de Tobie. Initiation et guérison*

Benoît M. BILLOT

176 pages, Lethielleux 2006, 16 €.

L'auteur, acteur reconnu du dialogue inter-monastique qui a livré une contribution à la présente revue, nous invite ici à faire du livre de Tobie un chemin de parcours intérieur. Procédant à une lecture suivie et commentée de ce livre finalement peu connu, il nous apprend à retrouver en nous, comme sur un théâtre intérieur, les principaux protagonistes de cette pièce pleine d'espérance. La méthode suivie par le P. Billot, marquée par la psychanalyse, est féconde ; on peut l'appliquer en se confrontant à bien d'autres personnages bibliques qui nous rejoignent dans les profondeurs de l'être. Le chemin est en l'occurrence lumineux car Dieu désire nous réconcilier avec Lui et avec nous-mêmes, nous apprendre à prier en bénissant et en tout cas à accepter l'inattendu de sa venue dans nos vies.

A.M.

# ANNONCES

- 1** Cède gracieusement à communauté religieuse une imprimante HP couleur laser 4550M avec cartouches tonner noir, jaune et rouge, ainsi qu'un fax laser Brother 8250 P.  
Contacter la Fondation  
*Tél. 01 45 31 02 02*
- 2** Recherche une personne pour aider un prêtre et une religieuse âgés à vivre chez eux, à 25 kms d'Angoulême.  
*Tél. : 05 45 24 91 39*
- 3** Couple de quinquagénaires dont l'épouse est infirmière, souhaite acheter une maison de plain pied à communauté religieuse pour résidence principale. Possibilité de fournir des soins para médicaux.  
*Contact : 03 87 56 91 66  
richardametz@aol.com*
- 4** La communauté des Franciscains de Metz, pour raison de fermeture, met à disposition d'une communauté religieuse une trentaine de stalles en bois de chêne (début XX<sup>e</sup>) en bon état, deux grands crucifix en bois, un meuble de sacristie assez grand, un orgue électronique (deux manuels et un pédalier 32 notes), des bancs à dossier en bois de sapin etc.  
Pour tout renseignement, s'adresser au P. Provincial.  
*Tél. : 03 88 24 90 36*
- 5** Donne machine à tricoter ERKA à chariot manuel, complète.  
Contacter Mme ALBY, 14, avenue du 8 Mai, 33290 Blanquefort  
*Tél. : 05 56 35 03 23 avant 10 h*
- 6** Abbaye Note Dame du Pré propose à communauté divers livres (domaines biblique, liturgique, patrologique, monastique et surtout livres de spiritualité) du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours.  
Transport jusqu'à Paris envisageable.  
Contacter Sr Thérèse CAPELLE  
*Tél. : 02 35 27 34 92*
- 7** La communauté du Foyer Marie Jean recherche une ou plusieurs cloches pour sa chapelle.  
Contacter Frère Pierre Marie - Foyer Marie Jean- Maison de la Source d'Eau Vive- « Le Verdier »  
07690 St Julien Vocance  
*Tél. 04 75 34 73 11  
lasource@foyermariejean.fr*
- 8** Congrégation religieuse désire se défaire de sa maison d'accueil (et éventuellement de l'ensemble de la propriété), attenante au couvent, situé à 40 km au sud de Paris. Bâtiment de style moderne. RDC : 2 chambres, appartement indépendant de 3 pièces, salle de conférence, salles de travail, salle à manger. Etage : 22 chambres + combles très spacieux. Jardin et parking entourent la maison située à distance du couvent, au fond de la propriété de 2 ha.  
Ecrire à la Fondation des Monastères en indiquant sur l'enveloppe la REFERENCE ANNONCE 151 - 08.
- 9** Propose gravure du Sacré Cœur 0,39 x 0,29 (cadre 0,48 x 0,38) Venite ad me omnes (JANSSENS) Dollen et Cie Paris CHBEYAERT-BRUGES Belgique  
*Tél. : 01 43 76 81 51*

# Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle  
« **Les Amis des Monastères** »

## Tarifs 2007

Ordinaire : **18 €**

Soutien : **30 €**

Le numéro : **5 €**

- Je désire un numéro spécimen gratuit,  
 Je souhaite m'abonner à la revue « Les Amis des Monastères »,  
 Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 18 €,  
 Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,  
 Je demande l'abonnement gratuit  
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse . . . . .

. . . . .

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

. . . . .

Code postal       Ville . . . . .

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères**  
**83/85, rue Dutot**  
**75015 PARIS**

Conformément à la loi informatique et libertés,  
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification  
aux informations vous concernant.







## UN MOINE-PROPHETE : THOMAS MERTON

*Le point sur lequel je voudrais insister est la nécessité d'une communication sérieuse, une véritable communion, entre contemplatifs de traditions, de disciplines, de religions différentes.*

*Cela peut avoir une énorme influence sur l'avenir de l'homme, à cette minute cruciale de son développement. Nous sommes en effet plongés dans une crise et nous vivons un moment de choix vital.*

*Nous courons le risque grave de perdre un héritage spirituel qui s'est douloureusement accumulé grâce à des milliers de générations de saints et de contemplatifs. C'est la tâche particulière du moine dans le monde moderne de garder vivant l'expérience contemplative et de laisser à l'homme technologique moderne une voie lui permettant de recouvrer l'intégrité de son être intérieur profond.*

*Par-dessus tout, il est essentiel que cet élément de profondeur et d'intégrité, cet élément de liberté transcendante soit conservé intact, alors que nous progressons vers la pleine maturité de l'homme universel. Nous observons la croissance d'une véritable conscience universelle dans le monde moderne. Cette conscience universelle peut être une conscience de liberté et de perspective transcendante, ou elle peut n'être qu'un fatras dérisoire de banalités mécaniques et de lieux communs éthiques.*

*Le choix entre ces deux alternatives est assez important, je crois, pour que toutes les religions, et même les philosophies humanistes qui ne se réclament d'aucune religion, commencent à s'en préoccuper.*

*Conférence prononcée à Calcutta en octobre 1968  
(Journal d'Asie)*